

DE 1909 À 1914

SUITE DU PROVISOIRAT DE M. FÉLIX MÉCHIN.

La Distribution des prix de 1909

Le 29 juillet 1909, comme nous l'avons dit plus haut, Jules Renard présida la Distribution des Prix et fit un discours mémorable. Nous l'avons abondamment évoqué dans notre étude sur Jules Renard et le Lycée de Nevers de 1875 à 1882¹.

Mais avant lui, le professeur de troisième, M. Therriat avait fait le discours d'usage et l'avait consacré à une leçon de vie en invitant ceux qui allaient quitter le lycée, quelle que soit la place qu'ils allaient occuper dans la société, à *avoir et réaliser la simple ambition de faire bien leur tâche et de vivre en paix avec eux-mêmes et avec les autres*. Il essayait de montrer que ce n'était pas *la fonction qui honore l'homme, mais l'homme qui par sa valeur propre grandit sa fonction*. Il développait une conception très égalitaire des fonctions sociales en affirmant que *La société a besoin d'un grand nombre d'hommes pour entretenir l'œuvre de la civilisation. À ses yeux, tous les travailleurs sont également honorables, toutes les besognes également nécessaires. Ceux qui font consciencieusement leur tâche, à la place qui leur est assignée, accomplissent leur devoir et le mérite du plus humble n'est pas inférieur à celui du plus grand*. On est loin de la pensée élitiste habituelle qui tend à hiérarchiser les hommes, d'après la fonction sociale qu'ils occupent, indépendamment de leur valeur personnelle et humaine.

M. Therriat complétait son discours en invitant les futurs citoyens à s'ouvrir à leurs semblables, aussi divers que possible, et à ne pas rester dans son milieu professionnel ou social. Il critique l'esprit de chapelle, de cercle, source de préjugés. *On y renouvelle les mêmes conversations, les mêmes plaisanteries, les mêmes divertissements monotones [...] Il y a donc intérêt à sortir du cercle étroit où la vie professionnelle nous enferme, à ne pas nous entretenir uniquement des choses de notre métier, à fréquenter des hommes qui ne partagent pas toutes nos idées et ne vivent pas de notre vie*.

Cette prise de position est significative de l'état de la société du début du XXe siècle qui restait cloisonnée et fermée à l'image du recrutement des élèves du lycée qui, à quelques exceptions près, sortaient tous des mêmes catégories sociales. Et l'enseignement secondaire par son contenu comme par son organisation tendait à maintenir ce cloisonnement, comme on l'a vu à propos des problèmes que révèle le rapport de M. Méchin en 1901.

M. Therriat concluait, bien entendu, en soulignant l'importance des qualités de relation sociale que cette démarche impliquait et en particulier la tolérance : *la vertu la plus nécessaire pour maintenir la bonne harmonie entre les hommes. Les hommes la pratiquent peu, aussi ne s'entendent-ils guère. L'intolérance se montre partout, dans les grandes et dans les petites choses, en politique et en religion, en science, en art, en littérature, au bridge même et à la pêche à la ligne. C'est l'erreur naïve de ceux qui croient posséder seuls la vérité immuable. Ils sont légion*.

On ne sait si c'est par humour ou pour atténuer un peu sa dénonciation que M. Therriat ajoutait à sa liste des domaines d'intolérance le bridge et la pêche à la ligne, mais il est vrai que cette époque ne manquait pas d'exemples d'intolérance allant jusqu'au fanatisme. De l'affaire Dreyfus qui s'achevait à peine en laissant bien des cicatrices, à l'assassinat de Jaurès quelques années plus tard, les oppositions conflictuelles, ne manquaient pas. On se déchirait à belles dents, effectivement, aussi bien en politique qu'en religion, tout autant que dans la science, les arts et en littérature. Et le domaine de l'enseignement n'était pas épargné comme on peut le voir ci-dessous à propos des discours de Massé en 1910.

Ainsi, un discours tout à fait conventionnel de distribution des prix nous met-il en contact direct avec la réalité sociale de son temps.

¹ Publié dans les numéros 17 et 18 des *Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation*. Le discours de Jules Renard a été également publié dans le numéro 3 avec une première ébauche de notre étude.

Les souvenirs d'un élève de cette époque :

Un jeune élève de cette époque², le docteur Le Droumaguet, se souviendra en 1942 de cette distribution des prix :

Je me souviens de Jules Renard avec sa tête chauve d'ascète aigri, son regard aigu, sa barbiche, et mieux encore de son discours, riche d'humour et de sages conseils. J'entends encore les rires, et puis cette explosion inattendue d'applaudissements interminables interrompant tout d'un coup, une petite phrase, oh ! Une petite phrase de rien du tout, qui demeura là, suspendue, comme interdite. L'écrivain venait de manifester sa surprise de retrouver après vingt-huit ans, son vieux Lycée au même endroit (car on parlait déjà de le déplacer, au temps de Poil de Carotte. Nous en avons pris l'habitude. "Certaines idées, disait-il ne mûrissent que lentement"). Et il souhaitait qu'il se déracinât quelque jour de grand vent, et s'envolât, "avec ses bancs, ses cahiers, ses livres et son concierge...". C'est ce mot de concierge qui avait provoqué tout le bruit.

M. Le Droumaguet évoque alors longuement ce personnage. *Il faut dire que le nôtre était un personnage. C'était même, à l'en croire, le personnage le plus considérable de la maison. On le voyait, chaque matin, apparaître dans les classes, tenant sous le bras le grand registre des absences, qu'il présentait avec noblesse à la signature du professeur. Il jetait sur nous un coup d'œil sévère, et partait, pour surgir dans les cours, un peu plus tard, à l'heure des récréations. Cette fois, toujours aussi digne, comme Moïse, il apportait la manne, sous les espèces d'une boîte de bois blanc garnie de petits pains et de bouchées de chocolat dont notre homme faisait un commerce lucratif. Heureux temps ! "Quantum mutatus ab illo" eût dit Virgile. Il venait donc, avec sa haute taille et sa calotte noire. Les élèves accourraient à lui comme des poussins autour d'une mère poule. Il rétablissait l'ordre avec des accents indignés. Les jours de parloir, il prenait les parents à part, avant d'aller chercher leur fils, et leur glissait en confidence : "NOUS ne sommes pas très satisfaits de son travail". Bref, le proviseur faisait auprès de lui figure de subalterne, aussi longtemps du moins qu'il n'apparaissait pas.*

Brave BOUILLOT ! J'espère qu'il ne m'en voudra pas de rappeler ces souvenirs, si l'écho lui en parvient d'aventure, maintenant qu'il vieillit, retiré du monde, et qu'il cultive son jardin. Il ne s'appelait pas ainsi, mais chacun disait BOUILLOT, mieux : LE Bouillot, du nom de son prédécesseur, célèbre aussi dans les annales écolières. Cet ancêtre avait en quelque sorte fondé une dynastie. Le patronyme était devenu nom générique. Il a fallu la guerre pour détruire cela³.

1909 – Serge Marie Ferdinand Rochon du Verdier.

Serge Rochon du Verdier, né le 28 novembre 1891 à Riom (Puy-de-Dôme) avait été reçu au Bacc Philosophie, il est nommé deux fois sur le palmarès avec un accessit en dissertation de français et un 2^e prix d'histoire. Sergent au 30^e R.I., 10^e Compagnie, il fut tué au Col d'Anozel (Vosges) le 7 septembre 1914. Citation au Corps d'Armée.

1910 – Le cinquantenaire du lycée de Nevers

Le 28 juillet 1910, une cérémonie eut lieu au lycée pour célébrer le cinquantenaire de la transformation du Collège en Lycée. Il y avait un certain nombre de personnalités, les anciens élèves, tout le personnel du Lycée ainsi que les élèves. Et il y eut, bien entendu, plusieurs discours.

Le compte rendu officiel publié dans le bulletin de l'Amicale précise que cette cérémonie eut lieu au Parloir. Il était certes assez vaste mais sûrement pas pour accueillir tant de monde. La plaque commémorative dévoilée ce jour-là devait bien être dans le parloir, mais les discours ont dû être prononcés dans la cour d'honneur. Peu importe !

On inaugura donc une plaque commémorative, en marbre, fixée sur un mur du parloir et qui portait l'inscription suivante :

² Discours de Distribution des Prix du 13 juillet 1942, par le Docteur Le Droumaguet, Maire de Nevers. in *Quelques aspects de la vie municipale en 1942 (extraits de presse)*, éd. Ville de Nevers, Chassaing Nevers, s. d.

³ Il semble que le terme Bouillot pour désigner le concierge du lycée soit resté usité jusque dans les années 1930-1940.

LE 28 JUILLET 1910
L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE ET DU LYCÉE DE NEVERS
A COMMÉMORÉ
LE CINQUANTENAIRE DE LA TRANSFORMATION
DU COLLÈGE (1577-1860)
EN LYCÉE

En fait, les débuts du Collège sont plus anciens que 1577, comme le montrent les premiers chapitres de notre étude. Cette plaque a disparu en 1944, en même temps que les portraits dont parlait Alfred Massé, député de la Nièvre et vice-président de l'Amicale dans son discours inaugural.

L'exorde de ce discours est significatif d'un état d'esprit, qui, malgré les avatars historiques, a, semble-t-il, toujours prévalu dans notre établissement. Un sentiment de fraternité entre maîtres et élèves et entre les générations. Nous le citons presque intégralement.

Déjà, par une pieuse attention, sont groupés dans cette même salle, les portraits des professeurs qui, par leur science et leur dévouement, ont contribué à la prospérité de la maison et les portraits de ceux de nos camarades qui se sont acquis une juste célébrité dans les lettres, les sciences et les arts, ou qui, soldats et marins sont morts glorieusement pour la Patrie.

Nous retrouvons ici les traits aimés de quelques-uns des maîtres de notre jeunesse ; l'image vivante de camarades presque tous disparus qui par leurs services et leurs travaux, ont accru le patrimoine intellectuel et moral de la nation. Mais s'ils appartiennent avant tout à la France, notre cher et vieux Lycée, cependant, a le droit de les revendiquer, puisque c'est ici entre ses murs, que leur cœur s'est ouvert, que s'est développée leur intelligence et qu'ils ont, dans les leçons reçues, puisé, les uns ; l'amour de l'étude, les autres l'esprit de dévouement et de sacrifice.

Que leurs noms soient écrits en lettres d'or dans les fastes de l'Histoire, que l'habit brodé de palmes vertes et l'épée au côté, ils siègent dans l'Illustre Compagnie qui promet l'immortalité à qui elle accueille dans son sein, ou, qu'avec moins d'apparat, ils aient en simple veston été reçus dans la plus moderne et la plus récente de nos Académies, celle qui n'ayant point Richelieu pour fondateur et ne datant pas de l'année même du Cid, n'en réunit pas moins les gloires littéraires les plus pures⁴, ils peuvent être assurés de vivre longtemps dans le souvenir de leurs camarades, dans le cœur des jeunes générations qui se succéderont sur les bancs du collège où ils ont eux-mêmes grandi.

C'est pour répondre à un besoin de vérité et de justice que nous réunissons dans un même sentiment, comme leurs portraits sont ici réunis dans une même salle, ceux qui furent les maîtres et les élèves ; nous voulons indiquer par là, que ce que les seconds ont été, ils le doivent aux premiers. Aussi saluant la mémoire des uns et des autres avec une réelle émotion, nous leur rendons à tous un hommage commun.

Ensuite, Alfred Massé, évoque quelques-uns des personnages figurant dans cette galerie de portraits et quelques autres. Malheureusement il n'en donne pas la liste complète. Il commence par Louis Durieu, puis le « père » Jacques et Marioton. Il joint à ces noms celui de Marius Gérin et porte à son actif la redécouverte de Claude Tillier. Puis il évoque deux anciens élèves, deux militaires, le lieutenant de vaisseau Thomas et le commandant Provot. Puis un savant, Louis Bouveault. Le portrait de Jules Renard n'était pas encore fixé, sa mort était trop récente, mais il en montre la *place Là, demain, sera Jules Renard*.

Il revient sur le portrait d'un autre professeur : Bouvet et à son propos il évoque la mémoire de deux collègues : Béziers et Mallarbaux.

Deux autres portraits d'élèves : Achille Jacquinet et Gaspard qui avaient fondé des prix d'honneur.

⁴ Allusion à l'Académie Goncourt et bien entendu à Jules Renard qui y avait été reçu en 1907.

Le dernier portrait est celui d'Édouard Bornet, botaniste, membre de l'Académie des Sciences.

Alfred Massé remarque que cette galerie est bien incomplète et indique quelques personnalités qu'il aimerait y voir figurer : l'abbé Lebrun, Morellet, Hippolyte Taine, le lieutenant Thibault, le général Thibaudin, d'Assis Gallissans, Francis Pittié, et les Présidents successifs de l'Association des Anciens Élèves : le docteur Subert, Victor Mérijot, le docteur Thomas, le général Bourdiaux, Prosper Berteaux.

Alfred Massé, après avoir évoqué tous ces personnages rappelait sommairement l'histoire du Collège depuis 1521 en s'appuyant sur l'ouvrage de Victor Gueneau.

À la fin de son discours, Alfred Massé évoque les multiples tentatives pour obtenir la reconstruction du lycée dans un espace plus vaste, en rappelant le vœu de Jules Renard dans son discours de 1909 de le voir *se déraciner quelque jour prochain de grand vent et s'envoler, avec ses bancs, ses cahiers, ses livres et son concierge, pour se poser ailleurs, où il trouvera plus d'espace, plus de solitude, plus de confort moderne !*

Un aparté politique de Massé.

À propos de Taine, Massé n'avait pu s'empêcher de faire un commentaire politique et « pédagogique » qui appelle quelques explications :

Il fut dans notre ville, à cause des hommes de la Révolution, victime d'une mésaventure que rappelle de tous points celle arrivée, il y a quelques années, à mon collègue Thalamas⁵.

L'incident à la suite duquel Taine fut déplacé suffit à prouver que les enfants sont mauvais juges de l'enseignement et des méthodes des professeurs et que les parents qui s'en rapportent à leurs appréciations risquent le plus souvent de se montrer injustes et partiaux.

Vous ne tarderiez pas, messieurs à vous en apercevoir si les associations de pères de famille émettaient demain la prétention de contrôler les méthodes des maîtres de nos lycées comme elles veulent le faire pour les maîtres primaires.

Massé semble admettre que Taine fut déplacé à Poitiers, à cause d'un élève qui aurait rapporté à ses parents qu'il aurait fait en classe un éloge des Révolutionnaires de 1789. L'étude que nous consacrons au passage de Taine à Nevers et surtout au climat de réaction cléricale et obscurantiste dans la période 1848-1860, montre que cette question était un peu plus complexe.

Par contre l'avertissement qu'il donne aux professeurs pour les mettre en garde contre les associations de pères de famille et leur *prétention à contrôler les méthodes des maîtres de nos lycées comme elles veulent le faire pour les maîtres primaires* nous replonge dans le climat de lutte entre les cléricaux et les laïques pour le contrôle des établissements d'enseignement. Le parti cléricale, dans sa lutte contre la laïcité, qui venait d'être instaurée, avait suscité la formation d'associations dites de pères de famille qui prétendaient, au nom du respect des convictions religieuses des familles et des enfants, intervenir dans les écoles, pour contrôler et interdire toute méthode et tout enseignement qui leur paraîtrait contraires à celles-ci.

Cette politique scolaire n'était, bien entendu, qu'un aspect de la lutte engagée par les partis de droite, contre la République, contre la Laïcité et contre toutes les valeurs démocratiques et qui était incarnée à cette époque par Maurice Barrès et par les Camelots du

⁵ Allusion aux luttes entre cléricaux et laïques au début du siècle. L'un des prétextes en fut Jeanne d'Arc que les partis de droite revendiquaient comme « porte-drapeau ». Ils menaient campagne pour sa canonisation. Du coup, une campagne anti-Jeanne-d'Arc fut menée par les partis de gauche, parfois en toute mauvaise foi. Certes d'autres voix à gauche gardent une sympathie pour le personnage (Jean Jaurès par exemple) mais l'affaire Thalamas, du nom de ce professeur qui en 1904 est muté du lycée Condorcet, suite à des plaintes de parents, pour avoir tenu des propos critiques sur Jeanne d'Arc, va exacerber les tensions entre les deux France, laïque et nationaliste. En décembre 1908 l'université de la Sorbonne accepte, sous les auspices de Durkheim et de Lavis, Thalamas pour un cours sur la pédagogie de l'Histoire. Les cours de Thalamas sont perturbés par les Camelots du Roi, injures au professeur, bagarres, affrontements avec les forces de l'ordre... En février 1909 Thalamas est même expulsé de son cours. Cet épisode témoigne de la radicalisation des positions, et de l'appropriation du culte de Jeanne d'Arc par une droite traditionaliste, nationaliste et catholique emmenée par Maurice Barrès, qui avait protesté contre l'arrivée de « mauvais maîtres en Sorbonne », puis par l'Action Française de Charles Maurras.

Roi, puis par L'Action française de Charles Mauras (voir explications en note). Nous complétons cette information par l'étude rapide d'un pamphlet de l'époque, voir ci-après.

Massé, en tant que député, était particulièrement attentif à toutes ces manœuvres et l'on voit qu'il n'hésite pas à en appeler à la vigilance des enseignants.

La référence à Taine était un bon prétexte pour insérer dans un discours, qui, à priori, ne s'y prêtait pas, une référence à l'actualité idéologique et une prise de position politique.

Constatations de Massé sur l'état du Lycée en 1910.

En parallèle avec l'évocation du discours de Jules Renard et de son souhait de construction d'un lycée neuf, Alfred Massé ne peut évidemment s'empêcher de déplorer l'état matériel lamentable, de l'établissement. Il le fait sur le mode nostalgique en évoquant l'absence de changements et de transformations et en prenant à témoins les anciens élèves présents :

Notre vieux lycée, pendant ce temps, demeure. Chaque année revenant pour la distribution des prix, vous le retrouvez tel que vous l'avez laissé. À part le mur qui séparait jadis la cour des grands de celle des moyens et qui a disparu, à part ces portraits qui, de mon temps, n'ornaient pas encore les murs du Parloir, je le revois tel que je l'ai quitté il y a juste vingt-cinq ans. Peut-être les lézardes des murailles se sont-elles quelque peu, accentuées, les poutres un peu plus vermoulues, permettant à la pluie et au vent de pénétrer plus aisément dans certains dortoirs. J'ai ouï dire que le séquestre et le piquet avaient été supprimés. Heureux les lycéens d'aujourd'hui qui connaissent une discipline plus paternelle et moins sévère que celle qui nous a formés nous-mêmes !

À part cela, rien n'est changé.

Dans ce parloir où vous avez reçu jadis la visite de vos parents, vous revenez aujourd'hui embrasser vos enfants et comme autrefois, vous y trouvez M. Béal et M. Gontard, chargés de vous accueillir.

Le personnel, lui-même est immuable. Lorsqu'il change, par hasard, nos jeunes camarades ne peuvent se résoudre à modifier des habitudes prises de générations en générations. C'est ainsi que le concierge, pour les élèves, continue à s'appeler Bouillot, alors que tel n'est pas son nom et que le véritable Bouillot, celui que nous avons connu, s'est retiré depuis vingt ans.

M. Méchin, dans sa réponse à Massé, évite d'évoquer les problèmes matériels de l'établissement, mais souligne les bons résultats obtenus par les élèves du lycée (malgré ces inconvénients, semble-t-il sous-entendre).

Si, en effet, sans parler des autres carrières, on consulte les listes d'admission aux grandes Écoles, (Polytechnique, Normale supérieure, Centrale, de Santé militaire ou de la Marine ...), on y voit figurer à peu près tous les ans, et en bonne place, les noms d'anciens élèves du Lycée de Nevers, et les résultats obtenus aux examens du baccalauréat prouvent que si la discipline n'est plus la même, les habitudes de travail ne sont pas moins bonnes qu'au temps, pas très lointain, où vous étiez encore assis sur ces bancs.

Il est exact que les résultats du lycée étaient bons malgré les conditions de plus en plus dégradées des bâtiments. La Municipalité envisageait, toujours de reconstruire ailleurs le Lycée⁶. Mais cette perspective était l'objet de polémiques dont la presse locale se faisait l'écho, ce qui explique peut-être la discrétion sur ce sujet de M. Méchin. C'était aussi un enjeu dans la lutte entre cléricaux et anticléricaux.

Il faudra attendre encore quelques années avant qu'une décision ferme ne soit prise. Cette fois-ci la volonté des édiles ne pouvait être mise en doute, achat des terrains, plans, démarches administratives, tout était prêt pour commencer les travaux en 1914. (Voir plus loin le discours du Maire de Nevers en 1914). La guerre vint tout anéantir et il faudra attendre que le bombardement de 1944 détruise les trois quarts des bâtiments pour qu'on construise enfin un nouveau lycée qui ne sera achevé qu'en 1958 (au moins pour l'externat).

⁶ À ce sujet, voir notre étude spéciale sur l'histoire de la reconstruction du lycée.

Un pamphlet idéologique de cette époque.

Nous avons évoqué ci-dessus quelques aspects de la campagne menée par le parti clérical et nationaliste contre l'enseignement laïque. Nous en avons un bon exemple (parmi bien d'autres semblables) avec un opuscule de 1909. Il s'agit de la publication d'une conférence donnée à Paris, le 21 mai 1909, par Henry Taudière⁷ et intitulée : *L'enseignement dans l'ancienne France*. Cet opuscule avait été édité par le *Comité Tradition Progrès*.

Il ne s'agit pas d'une étude historique au sens scientifique du terme. Son historique ferait bondir d'indignation n'importe quel historien tant les affirmations qu'il contient sont scientifiquement contestables. L'auteur fait un véritable panégyrique de l'enseignement sous l'ancien régime pour mieux attaquer tout ce qui avait été fait dans ce domaine, depuis la Révolution.

Son parti pris est clairement affirmé dès l'introduction (p.7) où il stigmatise les vices de l'institution qui s'accusent à mesure que les traditions nationales se perdent, que le caractère révolutionnaire de l'État moderne s'accroît davantage. Précisément l'Université d'État dans son ensemble se montre imprégnée d'un esprit révolutionnaire et antireligieux. Traitant le passé avec un dédain affecté ou un dénigrement systématique, ayant le culte de la science en soi, elle a puissamment contribué à tuer chez les individus, avec la foi, le respect de tout ce qui, milieu professionnel, pays natal, famille, constituait des forces de résistance au césarisme démocratique ; elle en a fait des déracinés. Grande est sa part de responsabilité dans l'anarchie intellectuelle et morale de l'heure présente.

On voit bien quels sont les points d'attaque, symbolisés par les mots : révolution, État moderne, antireligieux, culte de la science, démocratie. Par opposition, il affirme ses valeurs : tradition nationale, foi, profession, pays natal, famille. L'important, pour lui, est bien de résister à ce qu'il appelle le césarisme démocratique, en fait à la République.

Il est curieux de constater que nous y retrouvons ce qui sera le slogan de Pétain : *Travail, Famille, Patrie*, qui devait remplacer la formule républicaine : *Liberté, Égalité, Fraternité*.

Quant à sa formule finale : *Grande est sa part de responsabilité dans l'anarchie intellectuelle et morale de l'heure présente*, il faut souligner qu'à chaque période critique ou tragique vécue par la France, les ennemis de la république démocratique et de l'école publique (ce sont souvent les mêmes) ne manquent jamais d'en rendre responsable l'Université. C'est sur elle qu'on a successivement rejeté la responsabilité des révoltes sociales du XIXe siècle, de la défaite de 1870 et de celle de 1940, par exemple. On verra plus loin que le gouvernement de Pétain avait chargé, en 1941, un inspecteur général, M. Paul Crouzet de faire une enquête sur : *L'enseignement est-il responsable de la défaite ?* L'auteur devait bien entendu démontrer que si nos généraux avaient perdu la guerre, c'était à cause de *l'anarchie intellectuelle et morale* qu'avaient propagée les enseignants.

Pour ce qui concerne Taudière, l'essentiel de sa critique porte sur l'aspect religieux (catholique). Il accuse la politique scolaire de n'avoir comme *but suprême* que *la destruction de l'enseignement chrétien, surtout dans les masses*. Pour lui la religion est fondamentale sur le plan de la société ou de la nation. En effet : *tout acte antireligieux du pouvoir est fatalement antisocial et antifrançais*. Il accuse les enseignants : *un trop grand nombre d'instituteurs se déclarent antipatriotes, anarchistes, syndicalistes internationaux*. Il stigmatise ainsi le mouvement syndicaliste des instituteurs longtemps interdit par la loi et qui avait beaucoup de peine à s'organiser, mais aussi le pacifisme et l'antimilitarisme qui deviennent sous sa plume de l'antipatriotisme. Il attaque aussi l'Université où *le gouvernement omnipotent a cru pouvoir installer l'outrage à la religion avec Loisy, l'outrage à la patrie avec Thalamas*.

⁷ Henry Taudière, (1860-1914), juriste, membre de la Société générale d'éducation et d'enseignement. Député des Deux-Sèvres de 1913 à 1914. Défenseur du catholicisme intégriste et de la famille traditionnelle. S'était particulièrement fait remarquer, en 1898, au moment de la discussion d'un projet de loi sur la protection des enfants (notamment contre les violences familiales). Il avait publié un *Traité de la puissance paternelle*. (Paris, Pedone, 1898, 550p.). Il s'y était violemment opposé au nom de la défense de l'autorité paternelle. Il prétendait que ces cas de maltraitance étaient extrêmement rares et que la loi avait, en réalité, pour but de permettre à l'État de s'immiscer dans les familles et de mettre en tutelle les enfants.

Nous avons parlé de Thalamas plus haut à propos du discours de Massé. On voit que, pour Taudière, contester le culte de Jeanne d'Arc était un *outrage à la patrie*. Et il approuve totalement le coup de force des étudiants maurassiens, (les Camelots du Roi) contre lui : (p. 8) *la révolte bien naturelle d'une ardente et généreuse jeunesse qui par un argument décisif mis en bonne place, a réduit le professeur au silence*. Il s'agissait d'une cabale pour chasser ce professeur de son lycée, puis pour l'empêcher de faire son cours en Sorbonne, et finalement l'enlever de force de sa chaire et le jeter à la rue : insultes, violences physiques, affrontements avec les forces de l'ordre, c'est cela que Taudière appelle *un argument décisif*.

Mais il est bon de présenter aussi ce Loisy dont il nous dit que sa présence à la Sorbonne est un *outrage à la religion*.

Alfred Loisy (né en 1857 à Ambrières (Marne), mort en 1940) était fils de paysans. Sa famille n'était pas d'une piété fervente, mais, comme l'enfant était porté sur les études et trop peu robuste pour labourer la terre, elle l'envoya au Collège épiscopal de Saint-Dizier. Il fit une carrière ecclésiastique de chercheur. À l'Institut catholique de Paris, il avança si vite dans l'étude de l'hébreu que le recteur, Mgr d'Hulst, lui confia rapidement un cours ; mais ses idées modernistes lui valurent une révocation en 1893 et on le nomma aumônier dans un couvent chargé de l'éducation des jeunes filles. Il n'en continua pas moins ses recherches, publiant sous des pseudonymes, mais se trouvant en porte-à-faux de plus en plus prononcé avec les dogmes de l'Église romaine. La plupart de ses œuvres, nombreuses, portent sur l'histoire des origines des évangiles⁸. Tombé gravement malade en 1899, il quitta son aumônerie et crut devoir l'année suivante renoncer par honnêteté à la petite pension que l'archevêché servait aux prêtres infirmes

C'est alors que des amis le firent nommer à l'École pratique des hautes études, ce qui prenait de court sa hiérarchie : « *censurer un enseignement donné en Sorbonne paraissait un coup trop hardi, et l'on n'y pensa pas, au moins sous Léon XIII.* »⁹. En 1902 Loisy fit paraître *L'Évangile et l'Église*, livre par lequel il entendait réfuter *L'Essence du Christianisme* du théologien protestant Harnack. Le livre fut condamné dans plusieurs diocèses, mais Rome refusait toujours de s'engager. Enfin l'avènement de Pie X, beaucoup moins diplomate que son prédécesseur, allait rendre la situation intenable. Ayant refusé de souscrire à l'encyclique *Pascendi*, il fut excommunié *vitandus*, c'est-à-dire qu'il était interdit à tout catholique de lui adresser la parole (1907). L'année suivante il fut nommé professeur au Collège de France où il enseigna jusqu'en 1931.

La position de Taudière au sujet de Loisy, est significative à plusieurs titres. D'une manière générale, il veut exclure de l'Université tous les enseignants dont la pensée n'est pas conforme à l'orthodoxie catholique. D'autre part en tant que catholique, il se conforme aux excommunications papales qui n'admettent pas une recherche scientifique et historique sur les textes sacrés et sur la théologie, ce qui risquerait de mettre en cause la tradition établie.

Mais un autre point important apparaît dans ce passage (p. 8), il parle du *haut enseignement où les noms à consonance française se font de plus en plus rares*. Ceci dénote une xénophobie caractéristique de la pensée du catholicisme intégriste de l'époque et comme le dénouement de l'affaire Dreyfus, achevée en 1906 par la réhabilitation du Capitaine Dreyfus, n'avait pas été acceptée par les anti-dreyfusards regroupés dans la *Ligue de la Patrie française*, cette xénophobie recouvre également un antisémitisme qui se manifeste sous différentes formes. Sur le plan idéologique, on a vu, au sujet de Taine, comment les autorités interdisaient de s'intéresser à la philosophie allemande. De même, dans son *Traité de la puissance paternelle*, Taudière voit l'origine du mal qu'il dénonce dans cette pensée. La mise en cause de la puissance paternelle, selon lui, n'a d'autre explication que le triomphe d'un courant étatiste qui nous vient

⁸ 1890, Histoire du canon de l'Ancien Testament. 1891, Histoire du canon du Nouveau Testament. 1892-1893, Histoire critique du texte et des versions de l'Ancien Testament. 1898-1899, Loisy rédige un traité La vraie foi dans le temps présent qui reste inédit. 1901, Les Mythes babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse. 1902, L'Évangile et l'Église. 1903, Études bibliques. 1903, Autour d'un petit livre 1903, Le Quatrième Évangile. 1907-1908, Les Évangiles synoptiques. 1908, Simples réflexions sur le décret du Saint-Office Lamentabile sane exitu et sur l'encyclique Pascendi dominici gregis. 1912, Choses passées, autobiographie, publiée par l'Union pour la Vérité. 1919 Les Mystères païens et le Mystère chrétien 1925 Les Actes des Apôtres. 1933 La naissance du christianisme. 1936 Les origines du Nouveau Testament.

⁹ *Choses passées*. p. 227 (Paris, 1912), autobiographie, publiée par l'Union pour la Vérité.

d'Allemagne et dont sont responsables Kant, Fichte, Schelling et Hegel *qui conçoivent l'État comme le législateur suprême et le pouvoir souverain*.

À propos de cette loi de 1898 qui était destinée à protéger les enfants contre toutes les violences notamment familiales, il s'est produit au Parlement une confusion semblable à celle qui avait marqué l'adoption des lois sur la liberté de l'enseignement¹⁰. Par exemple, l'article 7 du projet de loi prévoyait que les *Associations protectrices de l'enfance*, dûment reconnues d'utilité publique, puissent poursuivre et se porter partie civile dans ce genre d'affaires. Cet article fut repoussé par 226 voix contre 25¹¹. Les 226 voix réunissaient celles d'une droite défendant la famille traditionnelle et la puissance paternelle et celles de la gauche qui craignait une ingérence de l'Église dans les familles par associations interposées.

Le libelle de Taudière est émaillé d'attaques les plus diverses contre l'enseignement public qui laissent entrevoir en contre point ce qu'il considère comme l'enseignement idéal. Selon lui, les différentes formes d'enseignement étaient florissantes sous l'ancien régime au moins jusqu'en 1764, avant l'expulsion des Jésuites. (p. 13) *C'est la Révolution qui, bien loin de développer l'instruction populaire, l'a tuée au contraire dans notre pays pour longtemps...* (p. 18) *les boursiers des lycées et collèges, futurs déclassés et éléments antisociaux trop souvent ...* (p. 21) *C'étaient donc les parents qui, sous le contrôle de la hiérarchie ecclésiastique, choisissaient les instituteurs de leurs enfants [...] quel contraste avec notre régime [...] qui impose à tous, municipalités, parents et enfants, des maîtres aussi peu dévoués que sectaires fort souvent, et prépare des lois pour interdire toute réclamation contre les propos irréguliers, antipatriotiques ou orduriers de ces étranges éducateurs. [...] Aujourd'hui, il est vrai, les enfants du peuple n'apprennent plus le catéchisme en même temps que les éléments de lecture ou d'écriture, et chantent l'Internationale au lieu de cantiques [...]*

Selon lui, la différence essentielle entre les enseignements ancien et actuel porte sur sa finalité même : (p.23) Pour nos réformateurs modernes niant le péché originel et imbus des principes de Rousseau, la science prise en soi est le seul élément de progrès social, partant le seul but à poursuivre [...] l'instruction est non seulement bonne mais moralisatrice [...] Toute autre était la conception ancienne. Aux pauvres le maître enseignait déjà la lecture, l'écriture, un peu de calcul et de grammaire, mais il leur apprenait aussi le catéchisme, l'histoire sainte, voire la civilité puérile et honnête¹², en tous cas le respect de la religion, de l'autorité, de la famille, de la patrie [...] On voulait avant tout former un homme honnête et chrétien.

Il prétend que c'est ce (p. 25) *caractère traditionnel et religieux* qui lui ont valu toutes les *attaques acharnées* depuis le XVIIIe siècle. Parmi ses adversaires il cite dans le désordre : la franc-maçonnerie, la laïcisation, les jansénistes, les philosophes, Grimm, d'Alembert, Diderot, Helvétius, Rolland, La Chalotais [...] *chez tous éclate la haine antireligieuse, la volonté de jeter bas l'ancien édifice social*. Il s'en prend particulièrement aux protestants et à Voltaire accusé d'être franc-maçon depuis 1726 et de s'inspirer des illuministes allemands et notamment de Weishaupt : *il faut nous emparer de l'éducation*. Dans le même sac il mêle La Chalotais, Jules Ferry en 1882 ou M. Massé en 1907. (Cette référence à Massé justifierait, à elle seule, notre choix de ce libelle pour illustrer la position de ce parti).

La démolition de cet enseignement traditionnel et religieux commence, selon lui, avec l'expulsion des Jésuites en 1764 et leur remplacement par des laïques. (p. 29) *Les Jésuites partis, les religieux et les prêtres écartés le plus possible des collèges et des écoles, on leur substitua un personnel laïque, choisi en très grande partie, pendant 25 ans, par le Comité pour l'éducation que présidait le franc-maçon d'Alembert [...] Les nouveaux maîtres portèrent dans l'enseignement la corruption de leurs mœurs souvent, presque toujours celle de leurs principes [...] par eux ont été élevés les hommes qui ont fait la Révolution, détruit toutes les traditions françaises, inauguré le règne du naturalisme, vécu toutes les turpitudes morales du Directoire [...] Et voilà les enseignants rendus responsables de tout ce que lui, considère comme condamnable dans l'histoire de France. On voit aussi qu'il n'hésite pas à la réécrire à sa façon.*

¹⁰ Voir à ce sujet notre étude sur Claude Tillier.

¹¹ Débats parlementaires, Sénat, Séance du 2& mars 1898.

¹² Il est amusant de retrouver ici la référence aux manuels de *Civilité puérile et honnête* en usage dans les écoles depuis le XVIe siècle et dont les dernières éditions datent semble-t-il du milieu du XIXe siècle. Voir notre étude sur Maturin Cordier.

Les Jésuites ont été expulsés de France par le Roi en 1764 pour des raisons éminemment politiques et l'histoire du Collège de Nevers à cette époque montre bien que l'enseignement religieux n'en a guère souffert. Jusqu'à la Révolution au moins, le personnel enseignant a été constitué pour l'essentiel d'ecclésiastiques et aussi bien les écoles primaires que les collèges étaient étroitement contrôlés par l'épiscopat. Quant aux affirmations concernant d'Alembert qui a surtout joué un rôle scientifique et philosophique avec l'Encyclopédie, on ne voit pas comment il aurait pu choisir le personnel laïc de l'enseignement. Les chapitres consacrés à notre étude du collège de Nevers depuis l'ancien régime montrent bien cette façon de repenser et récrire l'histoire.

Finalement (p. 30) sa conclusion est catastrophique : dans toutes les sphères sociales, l'enseignement est donné de plus en plus par des protestants, des juifs, des étrangers, des sans-patrie, des adversaires de nos traditions religieuses et nationales. Les générations ainsi formées s'écartent chaque jour davantage de la culture française. Et il en appelle à un autre gouvernement non républicain : (ce ne sera pas l'œuvre de la République), pour rendre à l'éducation son caractère religieux, bien français par là même.

Il est important de bien entendre ce genre de discours dont le libelle de Taudière est un bon exemple, pour comprendre le climat de haine féroce que les adversaires de l'enseignement public faisaient régner dans leur lutte contre ses défenseurs.

La distribution des Prix du 29 juillet 1910.

Le lendemain de la célébration du Cinquantième anniversaire du Lycée, eut lieu la distribution des prix et c'était encore sous la présidence d'Alfred Massé.

Cette cérémonie, comme la précédente, avait en réalité une résonance politique locale très importante comme en témoigne sa présentation dans les colonnes du journal *La Tribune* du samedi 30 juillet 1910¹³. Notons que dans l'article rendant compte de la cérémonie du cinquantenaire du lycée le journaliste (sans doute Louis Dorey) l'évoque comme : *notre vieil établissement Universitaire*, alors que le Président de l'Amicale est désigné comme : *notre ami Alfred Massé*.

Le journaliste souligne que cette solennité avait, malgré la pluie qui, le matin, est tombée à plusieurs reprises, attiré un public nombreux composé de parents et d'amis des élèves. De même, s'il énumère toutes les personnalités présentes, du préfet aux autorités administratives, militaires, judiciaires, enseignantes et autres, sans oublier personne, c'est pour mieux souligner : À noter que la municipalité de Nevers brillait par son absence. En effet, dans sa liste, ne figure, ni le Maire ni aucun conseiller municipal.

Il en fournit de suite une explication en relation avec la politique du parti clérical : L'enseignement secondaire laïque n'a pas l'heur de plaire, paraît-il, à nos édiles nivernais. Le nouvel évêque de Nevers, M. Chatelus, suivant l'exemple de son collègue de Bordeaux, qui vient de partir en guerre contre le lycée de cette ville, leur aura, probablement recommandé de ne pas prendre part à cette fête universitaire, qui, ne leur en déplaît, n'en a pas été moins brillante pour cela.

Bien entendu, aucune personnalité religieuse n'assistait à cette cérémonie, et à en croire L. Dorey, la municipalité tout entière de Nevers, par son absence, obéissait aussi aux oukases de l'évêque. C'est possible, mais il faudrait le vérifier.

Par contre il montre l'importante participation de l'armée : outre le général Bazin, le lieutenant-colonel Proye et plusieurs officiers du 13^e qui y assistaient, pendant toute la durée de la cérémonie, l'excellente musique du 13^e a fait entendre de nombreux morceaux qui ont contribué à en rehausser l'éclat et à en augmenter le charme. La présence du plus haut gradé local de l'armée était traditionnelle et en quelque sorte obligatoire comme celle du Préfet. Mais il semble que dans ces années qui précèdent la guerre cette participation devenait plus importante et plus voyante.

¹³ Cité également dans le chapitre sur la reconstruction du lycée.

Le discours du professeur d'anglais : l'anglomanie.

C'est le professeur d'anglais, M. Charles Dubos qui fit le discours d'usage sur un sujet fort plaisant puisqu'il consacra sa leçon à faire l'inventaire de tous les anglicismes bien ou mal francisés qui envahissaient la langue française courante, invasion qui selon lui aurait commencé dès le XVIII^e siècle. Non sans critiquer assez sévèrement cette anglomanie.

Ce discours est pour les lecteurs de près d'un siècle plus tard, un témoignage de la double attitude française, d'une part celle du grand public qui adopte, en les massacrant plus ou moins, toutes sortes de mots et d'expressions étrangères (et surtout anglaises ou américaines, ce qui traduit d'ailleurs l'influence à tous les points de vue de ces pays), et d'autre part, celle de beaucoup de français notamment d'intellectuels qui voudraient préserver la langue française de cette invasion.

M. Dubos, dans son long inventaire montre d'ailleurs que certains de ces vocables sont tellement intégrés à la langue que les usagers n'en reconnaissent pas l'origine anglaise, comme *confortable, paquet, chèque ou budget* ; alors que d'autres, comme *spleen, fashionable, raouts et dandys*, ont, comme il dit, *repassé la Manche*. Il cite aussi beaucoup de mots et d'expression, courantes en 1910 et qui aujourd'hui, en 2008, ont totalement disparu du vocabulaire courant, comme *bank-note (ou banquenote), roughriders, hunter, walk-over, dead-heat*, ces derniers montrant surtout l'importance des courses de chevaux à cette époque, de même que *mail-coaches* ou *drags* qui désignaient des véhicules aujourd'hui disparus, ou d'autres comme *income-tax* qui selon lui étaient déjà en train d'être remplacés, ce dernier par : *impôt sur le revenu*, expression qui, elle, hélas, est bien encore vivante.

Son discours témoigne aussi de certaines expressions du langage familier de 1910 comme : *il est moka*, qui ne désignait pas une variété de café, mais était la prononciation populaire de *knock-out*.

Cette étude est toujours intéressante comme témoignage sur un aspect ponctuel de l'évolution de la langue française, mais sa conclusion nous ramène aux préoccupations nationales de l'époque. Tout en invitant ses élèves à étudier l'anglais avec respect pour *les idées, les sentiments, les goûts, la vie d'un peuple fort, né pour l'action, accessible aussi aux émotions du lyrisme*, il leur demande aussi le *respect de votre langue nationale*. « *Nous avons, disait naguère un académicien, des devoirs envers la langue comme envers la Patrie même* ». Et il reprend l'image traditionnelle du génie de la langue française en les invitant à *témoigner notre vénération pour elle en nous refusant à en ternir, même dans l'emploi quotidien, ce qui constitue son plus bel attribut — la clarté*.

Le discours d'Alfred Massé : hommage à Jules Renard.

Pour faire le lien entre le discours de Charles Dubos sur l'anglomanie et l'hommage qu'il désirait rendre à Jules Renard, Alfred Massé a l'habileté de relier cette étude du *français tel qu'on le parle* à une pièce de Tristan Bernard : *L'Anglais tel qu'on le parle*. Des *humoristes aux ironistes* et de Tristan Bernard à Jules Renard, la transition était évidente et l'évocation du *souvenir de l'un des plus parfaits et des plus charmants d'entre eux, de celui qui l'an passé, à cette même place, présidait votre distribution des prix et auquel vos applaudissements répétés, en l'interrompant fréquemment, ont témoigné qu'il avait su vous charmer et vous toucher tout à la fois. Pour ajouter quelque chose au discours si complet et si nourri que vous venez d'entendre, il faudrait Jules Renard. Mais hélas ! Jules Renard n'est plus*.

Il en fait un portrait en contre point des idées toutes faites et superficielles à son sujet. Son sourire pincé, son esprit mordant qui ne va pas jusqu'à la méchanceté, son ironie fine et son pur atticisme ont permis à ceux qui ne jugent que superficiellement de le taxer de froideur et de scepticisme.

Il définit fort bien son caractère : L'ironie chez lui, n'est autre chose que de la pudeur, un masque léger derrière lequel il dissimule une émotion trop forte. S'il commence par sourire et se moquer, n'est-ce pas qu'il redoute de laisser apercevoir la larme prête à humecter le bord de sa

1905-1910 – L'équipe de rugby du Lycée.

Un ancien élève, Jean Donnadiou (1910)¹⁶ a retrouvé les noms des joueurs qui composaient l'équipe de rugby du Club Athlétique du Lycée entre 1905 et 1910. Ils s'entraînaient au stand du Champ de Tir. On relève les noms de Lucas, Victor Brot, Linard, Abel et Émile Guillerand, Caffet, Jean Léger dit « Ninas », David dit « Lapin », Fleury, Denis, Meunier, Chamaillard (capitaine), Theuriaux, et, enfin, Maclos qui fut international au poste d'arrière et dont le coup de botte était légendaire.

L'équipe était entraînée par M. Cendre, professeur adjoint, et les arbitres habituels étaient les frères Theurer, surveillants d'internat.

On peut regretter que le rugby qui était de tradition au Lycée n'y soit plus pratiqué (en 1979), la suppression de deux postes de professeurs d'éducation physique ayant pratiquement entraîné la mise en sommeil des sports collectifs.

Donnadiou évoque in fine un problème important du Lycée Jules-Renard en 1979, la politique d'économies du Ministère ayant entraîné, entre autres, de graves pénuries dans le domaine des sports et aussi des arts. En effet, dans le même numéro du Bulletin de l'Amicale, on déplorait l'absence de professeur de dessin au Lycée depuis trois ans, ce qui, en particulier, empêchait l'attribution du Prix fondé par un ancien élève, devenu peintre, Jean-Louis Verrier.

En ce qui concerne les noms cités par Donnadiou, tous ne figurent pas sur les palmarès de ces années-là. Nous avons cependant retrouvé quelques traces.

Donnadiou Jean, de Nevers, externe, avait obtenu la médaille de bronze d'instruction militaire du Prix du Ministre de la Guerre en 1908.

Brot Victor, de Nolay, interne était en Math-Élem en 1908-1909. En 1913, il était licencié en droit et faisait son service militaire au 27^e d'infanterie à Dijon.

Linard Abel de Champlemy, interne a été reçu au bac philo en 1907, il avait obtenu en 1906 un prix de Gymnastique.

Guillerand Émile de Mornay-sur-Allier, a été reçu au bac philo en 1908, il avait obtenu la mention honorable au Prix d'instruction militaire du Ministre de la Guerre en 1907.

Nous avons trouvé trace de deux frères Caffet, de Saint-Bénin-d'Azy, Caffet Camille était en classe de philosophie en 1905-1906. Cette année-là, il avait obtenu la mention honorable en gymnastique au Prix du Ministre de la Guerre. Caffet Georges a réussi au bac Mathématiques en 1912, il avait obtenu le prix de gymnastique en 1911 et figure au palmarès de cette discipline presque chaque année.

Léger Jean (dit « Ninas »), de Châtillon-en-Bazois, interne, a été reçu au bac philo en 1909. En 1906, il avait obtenu un accessit de Gymnastique et le 1^{er} prix en 1907.

Fleury Georges a été reçu au bac sciences-langues vivantes en 1908, il avait obtenu la mention honorable en gymnastique au prix du Ministre de la Guerre en 1908.

Denis Marcel a été reçu à la première partie du bac. latin-langues vivantes en 1907.

Nous n'avons pas trouvé trace d'un Theuriaux, par contre Theuriot Clément, a été reçu en 1905 à l'École vétérinaire d'Alfort (15^e) et à l'É. N. d'agriculture de Grignon (10^e). Il avait obtenu le prix de gymnastique et une mention honorable au Prix du Ministre de la Guerre.

Il est souvent question de M. Cendre dans ce chapitre, il faut donc ajouter à son actif l'entraînement de l'équipe de rugby. Quant aux frères Theurer, les palmarès de cette époque ne mentionnent pas les noms des surveillants d'internat. Mais un Theurer Raoul a été reçu au concours des PTT en 1906.

1910 – Alfred Alcais.

Alfred Alcais, né le 12 mai 1893 à Montpellier (Hérault), externe, avait été reçu au bac. Philosophie et avait été nommé deux fois en Dissertation française et en allemand. (En classe de 1^e il avait obtenu la bourse de voyage de l'Association). Dans sa classe il y avait un autre Alcais, Henri, né également à Montpellier et qui devait être son frère. Soldat au 13 R.I. il fut porté disparu le 1^{er} avril 1915 à Bois-le-Prêtre (Meurthe et Moselle), l'avis de disparition porte le n° 9 4503. Déclaré mort pour la France par jugement du tribunal de Nevers le 15 novembre 1920,

¹⁶ BL Amicale 4 / 1979.

jugement transcrit sur l'état-civil de Nevers le 30 novembre 1920. Selon le Livre d'or, il aurait été décoré de la Médaille militaire.

1910 — Louis Godinoux.

Louis Godinoux, né à Imphy le 12 janvier 1892, interne, avait été reçu au bac Mathématiques et avait été nommé sept fois sur le palmarès avec notamment des 1^{er} prix en Histoire naturelle et Anglais. Selon sa fiche militaire, Lieutenant au 21^e Bataillon de Chasseurs à pied il a été porté disparu le 9 mars 1916 à Douaumont (Meuse). Jugement déclaratif du Tribunal de Nevers du 6 juin 1921, enregistré sur l'état civil de Nevers le 8 juin 1921. Le Livre d'or du Lycée lui attribue le grade de *capitaine à la Division Driant, chevalier de la Légion d'honneur, Médaille militaire*.

1910 — Léopold Merlin.

Raymond Octave François Léopold Merlin, né le 29 juillet 1892 à Limanton, interne, avait été reçu au bac. Mathématiques. Il figurait sur le palmarès de l'année précédente en classe de Mathématiques où il avait eu deux nominations. Sans doute avait-il échoué à l'examen et l'avait-il repassé en 1910. Soldat au 85^e R.I., il est décédé le 29 août 1914 au Lazaret de Lechfeld (Allemagne), *décédé en captivité*. Son décès a été transcrit le 20 juin 1916. (Le livre d'or lui attribue le grade de sergent.) D'après les fiches militaires, un autre Merlin, peut-être son frère, son aîné d'un an, natif également de Limanton, est aussi mort pour la France.

La distribution des prix du 29 juillet 1911.

Cette année-là, ce fut le professeur de philosophie, M. Frossard, qui fut chargé du discours d'usage. Il avait choisi comme sujet *Les Préjugés*. Thème banal, l'un des buts de l'enseignement philosophique n'est-il pas de débarrasser les élèves des préjugés et autres idées toutes faites et de leur apprendre à penser par eux-mêmes et à exercer leur esprit critique.

Pendant M. Frossard qui paraît s'amuser en citant pas mal de préjugés ridicules, en souligne quelques-uns qu'il qualifie d'*odieux* : *laissant de côté les préjugés religieux, je citerai le préjugé de couleur, sinistrement tout-puissant dans la libre Amérique*. Ironie féroce soulignée par les antithèses de la phrase. Mais il met en parallèle *dans le domaine de la science, des résistances forcenées aux idées neuves* avec les préjugés de caste ou de classe sociale et qui se ramènent en général à *l'idée que tout ce qui n'appartient pas au groupe plus ou moins fermé dont on fait partie est d'essence inférieure et de petite considération*. Il dénonce aussi la force que peut prendre en nous l'adhésion à *certaines idées, parce qu'elles sont celles de notre famille, de nos amis, de maîtres respectés, d'auteurs que nous admirons* et qui deviennent de véritables préjugés que nous ne remettons pas en cause.

Cette attitude éminemment critique est cependant tempérée de deux façons. D'abord il dénonce dans le refus des préjugés, une attitude commode pour justifier la satisfaction égoïste des désirs en se mettant au-dessus de toutes les lois et de tous les principes moraux. Il est curieux de voir que M. Frossard met, sans restriction, cette attitude, dans la perspective de Nietzsche en parlant de *l'étonnante fortune, dans certains milieux, de la morale de Nietzsche*. *Ne réussissant pas à être un homme ordinaire, on se donne volontiers du « surhomme »*.

Il jette donc la suspicion sur la dénonciation de tous les « préjugés » sociaux en supposant chez les dénonciateurs le simple refus égoïste des règles qui les gênent personnellement ou entravent leurs ambitions et leurs intérêts. Ainsi toute critique des mœurs ou des habitudes sociales devient suspecte.

Mais de plus, M. Frossard affirme l'importance vitale de certains préjugés : *N'existe-t-il pas des préjugés nécessaires et respectables auxquels il serait désastreux de toucher ?* Parmi ceux-là, il cite *l'affection familiale, le patriotisme*. Préjugés indispensables à l'individu : *sans la famille, sans la cité, sans la patrie, sans les institutions essentielles de la société organisée, il n'a rien où se prendre*.

Ce discours reflète bien un certain désarroi de ce professeur, partagé entre le désir très philosophique de combattre les préjugés et de soumettre au doute toutes les idées et tous les idéaux et sa crainte devant tous les phénomènes qui annoncent les bouleversements possibles

du monde dans lequel il vit. Tout le début de ce siècle est marqué politiquement par la montée d'un nihilisme radical qui se manifeste par de sanglants attentats et idéologiquement par des courants philosophiques (comme la psychanalyse, les conférences de Freud, à Paris datent de 1905) et artistiques (le surréalisme par exemple) qui témoignent d'une remise en question complète de la réalité vécue.

Certes, il refuse de s'accrocher au passé : *le respect ému et attendri du passé risque de dégénérer en superstition et de faire accepter pêle-mêle le bon et le mauvais*. Il refuse aussi de se contenter du doute et de l'inaction, attitude qu'il attribue à Montaigne : *laissons-nous aller au courant des choses, endormons-nous sur le mol oreiller du doute*. (Ici, on voit qu'il se contente de reproduire un jugement tout fait et d'ailleurs erroné, quoique courant, sur la pensée de Montaigne, encore un préjugé).

La solution pour lui est dans le développement de l'instruction, *antidote du préjugé*, mais sans la confondre avec *le nombre des connaissances*. *La seule érudition [...] n'est pas la science*. Ce qui lui permet d'en appeler, pour résoudre les contradictions présentes, à l'avenir *N'oublions pas que ce présent, si précieux qu'il soit, n'est qu'un moment de l'évolution humaine et qu'il est orienté déjà vers l'avenir*. Or c'est la jeunesse qui est l'avenir : *Vous êtes appelés à faire partie de cette élite sans cesse renouvelée sans laquelle [...] la démocratie ne serait rien. [...]. Il vous appartiendra plus qu'à quiconque d'examiner d'un esprit libre les redoutables questions qui se posent autour de nous, pressantes, et sur lesquelles vous aurez à prendre personnellement parti*. Nous avons déjà remarqué qu'aux époques troublées, à la veille de grands événements que l'on pressentait plus ou moins tragiques, les autorités qui prononçaient les discours traditionnels avaient ainsi tendance à déléguer aux élèves auxquels ils s'adressaient comme à de futurs citoyens, le soin de régler des problèmes devant lesquels ils s'avouaient ainsi impuissants.

M. Frossard ne peut s'empêcher de remarquer à ce propos, que le progrès de l'instruction *a été l'objet d'attaques haineuses, violentes ou surnoisées —et parfaitement injustifiées*, allusion évidente à la polémique contre l'enseignement public étudiée plus haut. Il y revient d'ailleurs dans sa conclusion en affirmant : *il convient à mon sens, de vivre dans son temps, sans oublier qu'il est la suite naturelle d'un passé [...]. Et ainsi nous sommes fondés à accepter, à aimer les idées, les habitudes, les institutions qu'une expérience séculaire a largement consolidées et confirmées. Et tels sont la famille, la patrie, le désir passionné de savoir*. Il reprend ainsi au compte de l'instruction publique les principales valeurs que défendait, contre elle, le polémiste maurassien, M. Taudière cité plus haut. Il y fait encore une allusion plus nette : *Je ne vois pas qu'il soit désirable de rêver, comme certains esprits chagrins, la restauration intégrale de l'ancienne famille, avec les monstrueux abus d'une autorité paternelle sans limites ; et le patriotisme, pour ne pas être confondu avec certaines déclamations, ne perdra rien de sa beauté et de sa grandeur*. Ceci nous renvoie au débat dont on a parlé plus haut à propos de Taudière, sur l'autorité paternelle, et aux discours patriotards enflammés des maurassiens.

1911 : M. Béal.

Voici un exemple d'un de ces maîtres de ce que nous appellerions aujourd'hui professeurs des classes élémentaires qui firent toute leur carrière au Lycée¹⁷. M. Béal était né le 10 septembre 1844 à Bertignat (Puy-de-Dôme). En 1876, il était nommé au lycée de Nevers comme répétiteur. Quatre ans plus tard, il était délégué dans la chaire de 8^e (notre CM1), et il la conserva jusqu'à sa retraite en 1911, il avait donc alors 67 ans. Il décéda à Nevers en 1913.

Il a donc parcouru toute sa carrière universitaire au Lycée de Nevers, si bien que, à la longue, on avait fini par ne plus guère concevoir l'un sans l'autre. Il était resté célibataire et avait pour ses élèves *une sollicitude toute paternelle*. Pendant 31 ans, il avait vu défiler autant de générations de petits nivernais qui, comme en témoigne le Docteur Subert, *ont conservé et conserveront longtemps encore le vivant souvenir de l'excellent homme, preste, alerte, d'une bonne humeur inaltérable, d'une bonhomie parfois un peu narquoise, et resté jusqu'au bout d'une telle jeunesse que sa maladie et sa mort ont provoqué presque autant de surprise que de chagrin*.

¹⁷ Registre de l'Amicale, Assemblée générale du 13 juillet 1913.

appartenu à la bibliothèque de l'aumônier du Lycée de Nevers. Nous pouvons penser, étant donné son aspect usagé, qu'il avait inspiré le contenu de son enseignement. C'est donc un bon indice pour se faire une idée de la pensée officielle catholique à cette époque et comprendre dans quel sens était orienté l'esprit des élèves.

Il s'agit d'un *Résumé d'Histoire de l'Église*, sans nom d'auteur, publié à Tours, Mame et fils, imprimeurs, en 1912. Il porte l'imprimatur de René-François, Archevêque de Tours, du 17 février 1912. Une première partie de 138 pages suit l'ordre chronologique. Vient ensuite une deuxième partie, aussi importante, qui donne d'abord des tableaux récapitulatifs, puis une série d'articles quasi-polémiques, sur les grands problèmes de l'histoire moderne, du Grand Schisme d'Occident au Libéralisme et qui s'achève sur un manifeste très développé de 30 pages en faveur du pouvoir de la papauté. Celui-ci tend à justifier le pouvoir souverain du Pape : *pouvoir spirituel, pouvoir temporel, droit de magistrature souveraine sur les princes et sur les peuples*. Cette dernière partie semble tirée d'un ouvrage de Mgr. Besson, intitulé *L'Église*.

Les remarques sur cet ouvrage portent surtout sur deux points, la conception de l'Histoire qu'il véhicule et l'idéologie intégriste qu'il développe.

L'histoire « officielle » de l'Église.

Sa première partie, l'histoire chronologique, est en fait, comme on pouvait s'y attendre, une apologie de l'Église de Rome. Les événements sont présentés et interprétés d'une manière univoque et toujours favorable à la position de l'Église officielle. Elle a toujours raison et ses adversaires ont toujours tort. C'est du révisionnisme historique systématique. On sent pourtant que l'auteur de cette apologie est gêné aux entournures à propos de certains épisodes. Il se défausse en rejetant la responsabilité des crimes commis, sur les adversaires ou sur des éléments incontrôlés.

Par exemple, la seconde croisade de Louis VIII contre les Albigeois en 1223, lui inspire le commentaire suivant¹⁸ : *Cette guerre des Albigeois nous présente un spectacle affreux d'extermination que les écrivains hostiles ont amplifié et exploité contre les catholiques. Rien n'est plus injuste. Ces massacres qu'on ne saurait trop déplorer s'expliquent assez quand on songe : 1° au caractère violent et cruel que le moyen âge tenait encore de la barbarie passée ; 2° aux horreurs commises si longtemps impunément par les Albigeois, grâce à la protection du Comte de Toulouse, horreurs qui appelaient une réaction terrible quand enfin leurs adversaires se sentiraient les plus forts. Ce sentiment n'est pas chrétien, mais il est malheureusement très humain, et on le retrouve dans les masses à toutes les époques de l'histoire*. Les historiens jugeront.

Même chose pour l'affaire Galilée. L'auteur de cet ouvrage reconnaît d'abord l'erreur commise. *Il est donc certain que le tribunal ecclésiastique qui figura dans cette affaire se trompa ; il est certain que Galilée souffrit dans sa tranquillité et dans sa liberté pour une opinion qui était juste et qui devait plus tard le couvrir de gloire. Voilà ce qui est vrai, et cela est aussi regrettable que vrai*.

Mais l'important pour lui, c'est d'abord de sauver le dogme de l'infaillibilité pontificale, dogme qui d'ailleurs a été proclamé par le Concile du Vatican le 18 juillet 1870. Précisons que par définition, dès qu'un dogme est proclamé, il est vrai *in æternum*, donc, tous les papes, depuis Saint Pierre ont été, par définition, infaillibles. Il se donne beaucoup de mal, d'abord à propos du pape Honorius, condamné par le concile de Constantinople (680) pour avoir favorisé une hérésie. Il s'en sort en affirmant que les écrits de ce pape n'étaient pas formellement des *décrets ex cathedra*. Ce pape s'est trompé, mais sans remettre en cause son infaillibilité pontificale.

Pour Galilée, c'est plus simple. D'abord la sentence contre lui, a été prise par un collège de cardinaux, et n'a pas été signée par les deux papes successifs, Paul V et Urbain VIII. Et puis le pape n'est infaillible que quand il enseigne *ex cathedra, une vérité qui touche à la foi ou les mœurs*. *Le jugement porté sur une question scientifique ne tomberait donc en aucun cas sous le coup de l'infaillibilité pontificale*.

¹⁸ Op. cit. p. 79.

Pour rejeter l'accusation d'*obscurantisme* faite à l'Église à ce sujet, il justifie carrément la condamnation de Galilée : *Si les cardinaux se sont trompés, scientifiquement parlant, ils n'ont point erré dans le fait religieux ; il est certain que la manière dont Galilée présentait ses découvertes était dangereuse pour les âmes, qu'elle tendait à ébranler la foi, à troubler les consciences et à répandre les querelles et les divisions.*

Cette présentation partisane des faits historiques nous ramène au problème de l'enseignement de l'histoire depuis le début des collèges au XIII^e siècle. Les pédagogues anciens considéraient tous, qu'il ne fallait pas enseigner l'histoire comme une science, mais se contenter d'y puiser des anecdotes et des personnages qui puissent servir d'exemples, (à suivre ou à rejeter) pour l'éducation morale des enfants. Quitte à arranger la vérité historique. L'Histoire, comme discipline, considérée comme subversive par le pouvoir en place, a souvent été proscrite des programmes officiels. En 1912, si l'aumônier enseignait ainsi l'histoire de l'Église à ses élèves, ceux-ci ne devaient-ils pas la trouver souvent en contradiction avec le contenu du cours professé en classe ?

L'idéologie catholique.

La deuxième remarque importante porte sur l'idéologie développée tout au long de l'ouvrage et qui pourrait se résumer dans le commentaire du *Syllabus*, qui occupe les pages 187 à 194, mais il est plus simple de rappeler quelques principes sans cesse affirmés, tout au long du livre.

La société telle que l'entend l'Église est ainsi définie ¹⁹ : *Toute société doit donc être une théocratie chrétienne, non pas certes dans ce sens que ses chefs politiques doivent être des prêtres, des pontifes, mais dans ce sens que ces chefs politiques, laïques, doivent être des hommes profondément religieux ; que tout en gardant leur indépendance absolue, plénière, dans le domaine des intérêts matériels, ils soient soumis dans le domaine de la conscience, à la loi de Dieu qui est le Décalogue, et à la loi de Jésus-Christ qui est l'Évangile ; qu'ils aient à cœur de porter leurs sujets ou leurs concitoyens vers le bien, et par conséquent vers Dieu et son Christ, et d'exercer ainsi une sorte de sacerdoce magnifique entre le ciel et le peuple qu'ils ont l'honneur de gouverner.*

Il n'est donc pas question d'admettre la séparation de l'Église et de l'État. Au contraire, l'Église réclame que le culte soit *public, social et national*. Cette idée est aussi dans le *Syllabus* (partie VI, article LV) : *Ni l'Église ne doit être séparée de l'État, ni l'État séparé de l'Église*. Cette position entraîne évidemment le refus de la neutralité de l'État par rapport aux religions. Rappelant l'encyclique *Quanta cura*, l'auteur condamne cette neutralité, parce qu'elle ne fait aucune différence entre la vraie religion et les fausses. *De là les folies dangereuses que l'on appelle liberté de conscience, liberté des cultes, liberté de la presse et de la parole et que l'encyclique appelle liberté de la perdition.*

À propos de cette notion de vraie ou fausse religion, le critère en est simple. Il est ainsi défini dans le *Syllabus* (partie V, article XXI) : *L'Église a le pouvoir de définir dogmatiquement que la religion de l'Église catholique est la seule vraie religion*. Il n'y a donc pas de discussion possible sur ce point.

Le *Syllabus* (partie X, articles LXXVII et suivants) va même beaucoup plus loin en affirmant que : *Même à notre époque, il est utile que la religion catholique soit regardée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes. Ce n'est donc pas avec raison que, dans certains pays catholiques, la loi a pourvu à ce que les étrangers qui viennent s'y établir y puissent jouir chacun de l'exercice public de leurs cultes particuliers*. Donc : refus absolu de la *liberté civile de tous les cultes et (du) plein pouvoir donné à tous de manifester publiquement toutes leurs pensées et toutes leurs opinions*.

Si l'Église n'admet pas, dans les États catholiques, l'exercice d'autres cultes, elle est encore plus opposée à la liberté d'enseigner une autre religion²⁰ : *L'Église n'admettra jamais comme un bien et un principe que l'on puisse prêcher l'erreur et l'hérésie à des peuples catholiques*. Pie IX qui est ici cité, se rendait bien compte de la contradiction entre cette position

¹⁹ Op. cit. p. 178 et suivantes.

²⁰ Op. cit. p. 181, l'auteur cite ici une allocution publique de Pie IX.

avons des préoccupations plus hautes. Ce dessein pédagogique est ainsi défini : il faut que les lettres et les sciences nous aident à vous donner un enseignement moral, libéral et social.

Cette définition peut paraître un peu floue, mais il précise : *À un pays libre, en effet, il faut des citoyens capables de soutenir les charges de la liberté, et le souci constant de ceux qui dirigent l'éducation nationale est de faire de vous des citoyens utiles et dignes de la liberté ? Aussi l'enseignement que nous devons aux enfants que la Nation nous confie, c'est l'enseignement de la liberté. Il faut, dans l'enfant, former le citoyen futur.* L'insistance avec laquelle le mot : liberté revient dans ce passage est surprenante comme si pour M. Roy, la liberté était de nouveau en danger.

Il insiste, aussi, sur la nécessité de la tolérance et appelle au *respect de l'opinion qui n'est pas la nôtre [...] soyez tolérants, soyez scrupuleusement respectueux de toute opinion sincère.* Insistance significative également qui rappelle la même dénonciation, déjà rencontrée les années précédentes, du fanatisme des luttes politiques de cette époque.

Mais il va plus loin, que M. Theriat en 1911, sur le plan social. Il ne parle pas de justice sociale comme le faisaient les socialistes, mais dénonce les injustices sociales, et affirme le devoir de solidarité pour y remédier. *La justice seule est impuissante à fermer toutes les plaies sociales et une démocratie a encore le devoir de pratiquer la solidarité [...] C'est grâce, en effet, à la solidarité, à la notion très précise de la dette de l'homme envers les hommes que les malheureux et les déshérités auront leur part de bonheur.* Il en appelle donc, non à une révolution sociale, mais à l'action des hommes mus par le *culte de la bonté*. Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer fortement le droit égalitaire au bonheur et de rejeter l'aumône. *Ce sera l'honneur de notre pays et de notre temps d'avoir proclamé que le riche est le débiteur du pauvre, le savant le débiteur de l'ignorant, le fort le débiteur du faible et que la Société doit protection à tous ceux qui souffrent, aux malades, aux vieillards, aux invalides du travail, aux blessés de la vie. Ce sera l'éternel honneur de l'Humanité pensante d'avoir affirmé que tous les hommes ont les mêmes droits au bonheur et à la vie, que les misérables ont droit à autre chose qu'à l'aumône humiliante et stérile, et d'avoir essayé, après des siècles d'égoïsme, de substituer à la loi du plus fort, la loi du plus faible.*

Nous sommes bien loin, ici, d'une simple réflexion sur le contenu et la finalité de l'enseignement universitaire.

Il y a dans ces affirmations, à la fois un manifeste social révolutionnaire et une certaine confiance dans le mouvement historique. Comme la plupart des hommes de ce siècle, M. Roy croit en une marche inéluctable de l'Humanité vers le progrès moral et social, parallèlement avec le progrès des sciences et des techniques, malgré les avatars possibles. *Certes, il y aura encore bien des convulsions avant que l'Humanité touche enfin à cet idéal de justice, d'égalité et de liberté qui n'a jamais cessé de guider sa marche chancelante ou assurée, avant qu'elle voie en pleine lumière le phare du progrès que la conscience humaine aperçoit, dès qu'elle s'éveille aux horizons lointains du monde antique, ce phare qui s'est obscurci souvent, mais qui brillera un jour de tout son éclat aux yeux éblouis des hommes.*

Il est significatif qu'il reprenne ici la devise républicaine en inversant l'ordre des termes et en remplaçant la fraternité par la justice, car il ne peut y avoir de liberté ni d'égalité sans justice sociale. Il faut souligner aussi la référence à la source antique, grecque évidemment, de l'éveil de la conscience humaine. Ce passage très lyrique, très hugolien d'inspiration, témoigne de l'état d'esprit quasi général des Français de cette avant-guerre qui pensaient que le progrès, moral et social, était la raison même, la loi inéluctable, de l'évolution historique : *la loi du progrès est une loi naturelle et l'humanité connaîtra des jours meilleurs.*

Cette foi dans le progrès sera bouleversée par la réalité de la guerre. Au début des hostilités, régnait encore l'illusion que la civilisation avait atteint un tel niveau en Occident que ce conflit respecterait cependant toutes les valeurs d'humanité, que cette guerre serait en quelque sorte la première guerre « civilisée ». La désillusion a été très rapide et très brutale et conduisit à douter du progrès des civilisations et de leur pérennité même. L'œuvre d'un écrivain nivernais, Romain Rolland en est le témoignage et Valéry en vint à se demander si l'avenir n'était pas la fin de la civilisation et le triomphe de la barbarie : *Nous autres civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles.*

Mais en 1912, avec M. Roy, on veut encore croire et espérer. Il affirme avec force : *il faut aimer et être bon [...] vivre c'est aimer.* Et c'est d'un amour universel qu'il rêve : *ne soyez pas*

seulement bons pour vos semblables, soyez bons pour tous les êtres, soyez doux pour les choses mêmes, car les choses mêmes sont bonnes. Comme pour certains poètes de son époque, la nature est vivante et bonne : le soleil descend à l'horizon [...] dans le grand calme de la nature où monte doucement l'âme extasiée des choses assoupies. Cet amour universel qui paraît proche de l'inspiration orientale (encore un rapprochement à faire avec Romain Rolland) s'accompagne de la certitude d'un avenir meilleur : la Science et la paix triompheront de l'ignorance et de la guerre [...] les peuples s'entendront un jour, non pour détruire mais pour édifier, et l'avenir appartiendra non pas aux conquérants et aux despotes, mais à ceux qui auront le plus fait, pour apaiser les souffrances de l'Humanité.

Sa confiance dans un avenir meilleur s'appuie en fait sur une sorte de désespoir devant le malheur passé et présent, désespoir qui ne peut se surmonter qu'en espérant une juste compensation dans l'avenir : *Oui, j'en ai la conviction, ce n'est pas en vain que depuis des siècles, tant de larmes et tant de sang ont coulé, et sur ce sol fécondé par la douleur humaine, s'élèvera un jour, aux yeux émerveillés des hommes, la cité de vérité, de lumière et de paix. Aimer, c'est en effet, la solution du problème social.*

Si peu de temps avant le déclenchement de la plus atroce des guerres, dans laquelle un bon nombre des élèves présents à cette distribution des prix, allaient participer, et éprouver tant d'épreuves, de souffrances, et de blessures physiques ou morales et où plusieurs d'entre eux laisseront la vie dont sept qui venaient justement de passer leur bac. Cette année-là, il était important de souligner cet acte de foi d'un professeur, dans la valeur suprême de l'amour entre les hommes et son espoir d'un avenir radieux pour l'humanité.

Nous ne savons rien d'autre sur ce professeur, ni si ses paroles ne reflétaient que sa propre pensée ou si elles exprimaient une opinion plus générale parmi ses collègues et son milieu. Nous savons que bon nombre d'enseignants, à la veille de la guerre, s'opposaient au bellicisme montant et étaient proches des idées de Jaurès. La trajectoire de Romain Rolland à cette époque paraît assez exemplaire de ce que devait être cet état d'esprit. Il est donc intéressant de trouver dans un discours tout à fait officiel (puisqu'il était soumis avant lecture publique au contrôle du Recteur), l'expression sous une forme très générale de cet espoir de paix universelle qui allait être, si vite, déçu.

1912 - Marcel Déat.

En 1912, Marcel Déat obtint la mention AB, au baccalauréat de philosophie. Il fit, ensuite, la carrière politique mouvementée que l'on sait.

Il était entré au Lycée en 1905, en classe de sixième, division A, venant de Guérigny, il était boursier de la Marine, son père étant employé aux Forges de la Marine.

Il y avait deux sections en sixième : A avec latin et langue vivante (allemand ou anglais) et B sans latin ni langue vivante mais avec écriture et dessin graphique.

Il se fit tout de suite remarquer et obtint : les prix d'excellence et du tableau d'honneur ; le 1^{er} prix de langue française, thème latin, allemand et dessin d'imitation ; le 2^e prix de version latine et d'instruction religieuse ; le 1^{er} accessit d'histoire-géographie. Il n'y a qu'en arithmétique, histoire naturelle et récitation, qu'il n'est pas nommé. Son professeur de sixième était M. Ballet ; l'aumônier était l'abbé Guillemot ; le professeur de dessin M. Sauze et il y avait deux professeurs d'allemand MM. Schmitter et Fontaine.

En 5^e, il a, en plus des prix d'excellence, etc., des nominations en arithmétique (1^{er} prix) et récitation (2^e prix). À partir de cette classe, il existe une section C, industrielle avec travail manuel (fer ou bois).

Il quitte Nevers et entre en 4^e, le 1^{er} octobre 1907 au Lycée Blaise-Pascal à Clermont-Ferrand, comme externe surveillé.

Outre le prix du Tableau d'honneur, il obtient des 1^{er} prix en composition française, orthographe, version latine, exercices grecs et allemands, le 2^e prix de morale et de thème latin et des accessits en Histoire, géographie et mathématiques, il est donc cité onze fois.

L'année suivante, il est en 3^e, dans le même Lycée, mais ne figure pas au palmarès²¹. *L'explication en est simple : il a suivi les cours de 3^e, à Blaise-Pascal, mais exclu de l'établissement en mai 1909 (donc n'étant plus élève) il ne pouvait évidemment pas figurer au palmarès. Il est douteux, qu'à la suite de ce scandale, ses parents lui aient cherché un autre établissement pour finir l'année scolaire, puisqu'il ne restait à courir que les mois de juin et juillet.* Nous ignorons la cause de cette exclusion, et la raison pour laquelle il avait quitté Nevers pour Clermont.

Nous le retrouvons donc, au Lycée de Nevers, en seconde A, en 1909-1910. Il obtient des 1^{er} prix, en composition française, version et thème latin, dessin d'imitation et langue grecque, un 2^e prix d'allemand et des accessits en histoire et géographie et en récitation.

En première, (cette classe ne s'appelle plus rhétorique depuis 1903), il retrouve le prix d'excellence, celui du tableau d'honneur, et surtout le Prix d'honneur de composition française. Ce prix est très recherché, et son titulaire figure sur la liste des Prix d'Honneur de Rhétorique et Première depuis l'année 1882-83. Des écrivains nivernais connus l'ont obtenu, en leur temps, comme Achille Millien ou Maurice Legrand, alias Franc-Nohain.

Il obtient aussi des 1^{er} prix, en allemand, version et composition latine, mathématiques, histoire ancienne, dessin d'imitation, langue grecque et un accessit en histoire moderne et en récitation ; il n'y a qu'en géographie qu'il n'est pas nommé. Il a obtenu les félicitations du Conseil de discipline, (pour la conduite et le travail) et est reçu à la première partie du Bac. (*Latin Grec*), avec la mention *bien*. Il obtient le prix spécial de l'Association des Anciens Élèves, *pour l'élève de 1^e ayant obtenu le 1^{er} prix de version latine* et une bourse de voyage de 300 francs. (*Cette bourse de voyage est réservée à un élève de la classe de Première [...] Tout élève, candidat à cette bourse devra se faire inscrire comme futur membre de l'Association [...] il devra avoir obtenu une nomination (prix ou accessit d'une valeur d'au moins 14 sur 20) dans l'une des langues vivantes enseignées au Lycée*).

Nous ne savons pas quelle était la destination de son voyage ni s'il en a fait un compte rendu comme cela était demandé à tout boursier.

En Philosophie, ses résultats sont un peu moins brillants, le prix d'excellence est remporté par Delance Claude, de Marzy, externe. Déat obtient le Prix d'honneur de Dissertation française, prix très recherché également, un 1^{er} prix d'allemand et des accessits en mathématiques, histoire naturelle, histoire, géographie. Il a, quand même, les félicitations du Conseil de Discipline et le Prix Achille Jacquinet, *en faveur de l'élève de la division supérieure qui se sera le plus distingué par son travail et sa conduite*. Au bac. (2^e partie), *Philosophie*, il est reçu, avec la mention *assez bien*.

Un ancien élève, contemporain de Déat, M. Baron n'a gardé que peu de souvenirs de lui²², *celui d'un jeune homme (de rhétorique sans doute), vêtu lors de la rentrée de 1910 de sa grande blouse noire et pérorant au milieu d'un groupe d'auditeurs sous le préau de la cour des grands*.

Nous avons expliqué plus haut que depuis 1903 la classe de rhétorique était devenue classe de première, mais on voit, par ce témoignage que, dans l'usage, les élèves et les professeurs, bien des années après, conservaient cette appellation, usage qui se prolongera bien après la guerre de 1914-1918.

Toujours selon M. Baron, à cette époque, *la qualité de l'enseignement, et l'intérêt porté par les élèves au cours, variait en fonction des sujets, des élèves et des professeurs* (comme toujours). Il remarque que : *le Lycée avait la chance de recevoir parfois lors des rentrées d'octobre de jeunes professeurs frais émoulus de l'agrégation qui dispensaient un enseignement de haute qualité et passionnaient leurs élèves. À côté de ceux-ci, des professeurs chevronnés, dont le sérieux et la compétence n'étaient pas à mettre en cause, mais qui dispensaient leur savoir selon des méthodes traditionnelles et souvent dans un silence de sépulcre*.

Il se souvient d'un professeur de rhétorique, (qui fut aussi celui de Déat), M. Pommeret, *agrégé de lettres, qui utilisa toute l'année 1914, pour expliquer, (de manière littérale), uniquement "Polyeucte" et le "Cimetière d'Eylau" ! Ou bien de cet agrégé d'histoire (docteur ès -*

²¹ D'après les recherches à Clermont-Ferrand de Maurice Valtat à qui nous empruntons les indications concernant les deux années de Déat dans cette ville. Dossier qu'il nous a remis. Voir plus loin.

²² Rapporté par Maurice Valtat

lettres de surcroît) dont l'heure de cours se répartissait ainsi : 50 minutes de cours (dicté ou presque) et 10 minutes d'interrogation. Il y avait enfin certains professeurs dont le savoir et les méthodes pédagogiques n'étaient pas toujours (ou pas souvent) au niveau de leurs prétentions ; tel ce professeur de physique et histoire naturelle qui se contentait de lire passivement le livre, incapable de fournir quelque commentaire que ce soit.

Ce professeur était M. Soudais, le seul qui figurât sous ces deux spécialités (Physique et Chimie et Sciences Naturelles) sur la liste du personnel de cette époque. Il résulte d'une note du Recteur de Dijon, M. Adam, du 14 août 1900, que ce professeur aurait dû être déplacé d'office mais qu'À la suite de démarches faites en faveur de M. Soudais, j'ai décidé que ce professeur serait maintenu provisoirement dans sa chaire à Nevers [...] Un très sérieux avertissement devra être donné à M. Soudais dont l'enseignement est jugé absolument insuffisant. À en croire M. Baron, cet avertissement n'avait pas eu beaucoup d'efficacité, ce que confirme un rapport du Proviseur, M. Méchin, en date du 26 février 1907 : Les interrogations qui ont porté sur les dernières leçons de physique ont été assez satisfaisantes, mais M. Soudais avait soin de demander à chaque élève interrogé quelle question il désirait qu'on lui posât !

C'est peut-être la raison pour laquelle Marcel Déat n'a jamais brillé nettement en Histoire naturelle.

Déat était resté fidèle au Lycée et faisait partie de l'Association des anciens élèves. En 1939 dans une lettre à son Président il évoquait rapidement son ancien « bahut »²³.

La vie très remplie que je mène ne me permet guère de rêver doucement aux années lointaines du Lycée. Quand d'aventure, je traverse Nevers, je salue au passage cette vieille maison, qui a si peu changé depuis que nous l'habitons. Et j'imagine combien de générations ont depuis nous, tourné en rond dans les cours surpeuplées, ou tenté de réchauffer leurs pieds dans les draps glacés des dortoirs, par les nuits d'hiver. À moins que la munificence administrative n'ait introduit, dans cette vieille et sombre demeure, les joies du confort moderne. Et j'ai au passage, un regard particulier d'amitié pour la plus sombre des salles de classe, celle de philosophie, où je pris pour la première fois contact avec ce qui est devenu depuis, ma vocation universitaire, vocation d'ailleurs intermittente, et sûrement pas définitive.

Au fond, ce qu'il y a de plus vivant dans les souvenirs, ce sont les camarades, si semblables déjà à ce qu'ils sont devenus. Mais on ne pense aux camarades qu'à travers le Lycée et réciproquement. C'est ce qui justifie le mieux l'Association amicale des anciens élèves ...

Bien des années plus tard, deux chercheurs, faisant des thèses sur Marcel Déat, (Émily Goodman de l'Université de Stanford aux États-Unis, en 1973, et C. A. Youlden à Fleet, near Holbeach dans le South Lincolnshire en Angleterre en 1982), demandèrent des détails sur le passage de Déat au Lycée. Pour leur répondre, M. Maurice Valtat, professeur d'histoire à Jules-Renard et délégué aux Archives départementales fit des recherches, mais ne put interviewer que M. Baron. Les autres témoins de cette époque avaient disparu ou trop vieux n'avaient plus en mémoire aucun souvenir.

À propos de M. Soudais, nous pouvons ajouter qu'il avait enseigné pendant plus de quarante ans et qu'il décéda vers 1922-23. En annonçant son décès, M. Massé écrivait²⁴ : *La mort a également frappé M. Soudais qui, pendant plus de quarante années, a professé au Lycée le cours de physique et de chimie et celui de d'histoire naturelle. Beaucoup de nos camarades l'ont eu comme professeur et ont pu apprécier sa bienveillance. Il était resté l'ami dévoué de la plupart de ses anciens élèves.* L'opinion à son égard était donc partagée.

Quelques notes sur la biographie de Marcel Déat.

Cet ancien élève du Lycée ayant joué un rôle relativement important dans la vie politique nationale, nous résumerons brièvement sa vie et sa carrière²⁵ en renvoyant les lecteurs aux études parues à son sujet.

Il est issu d'un milieu modeste, républicain et patriote. Il fait des études brillantes, et entre en 1914 à l'École normale supérieure après avoir été l'élève d'Alain, professeur actif au Parti

²³ BL Amicale ,66^e année 1939, p. 74.

²⁴ Registre Amicale Assemblée générale du 13 juillet 1923.

²⁵ D'après les fiches biographiques de Wikipedia.

radical. La même année, il adhère à la SFIO, plus par « idéalisme philosophique que par matérialisme ».

Il est mobilisé au front pour la guerre, qu'il termine avec le grade de capitaine. Sous le pseudonyme de Taëd, il publie *Cadavres et maximes, philosophie d'un revenant*, où il exprime son horreur de la guerre, des tranchées, ce qui explique un pacifisme viscéral qui sera déterminant pour ses choix dans sa carrière. Il est aussi fasciné par la discipline collective et par la camaraderie au front.

En 1918, il reprend ses études et passe l'agrégation de philosophie avant de s'orienter vers la sociologie, sous la tutelle de Célestin Bouglé, sociologue radical et ami d'Alain. Bouglé place Déat au secrétariat du Centre de documentation sociale de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm.

Normalien, journaliste et intellectuel, il est député SFIO de 1926 à 1928 et de 1932 à 1936. En 1933, il est exclu du parti pour ses doctrines de plus en plus autoritaristes, et devient le chef de file des néo-socialistes, séduits de plus en plus par les modèles fascistes. Ministre de l'air en 1936, dans le cabinet Sarraut, député « rassemblement anticommuniste » en 1939, il devient le fondateur en 1941 du Rassemblement National Populaire, un parti collaborationniste, qui se veut socialiste et européen. Il termine sa carrière politique en 1944 comme ministre du Travail et de la Solidarité nationale sous le régime de Vichy, et s'enfuit à Sigmaringen avec le dernier carré des ultra-collaborationnistes. En avril 1945, il quitte l'Allemagne pour l'Italie où il finira ses jours sous un nom d'emprunt, converti au catholicisme, dans le couvent de San Vito, près de Turin. Il fut condamné à mort par contumace à la Libération.

1912 - Georges Savre.

Un camarade de classe de Déat fut également reçu au Bac Philo avec lui, Georges Savre²⁶, né à Lormes le 2 avril 1894. Il était entré au Lycée, comme externe, en 1904, en classe de 7^e. Tous les ans il figure au palmarès avec plusieurs nominations. Il a l'air particulièrement doué en français grec et latin, et histoire ancienne où il est souvent tout de suite après Marcel Déat. Il entre en 1912 à l'École Vétérinaire de Lyon. Mobilisé en 1914, il fut gazé. En 1917, après une formation accélérée à Lyon il est nommé vétérinaire auxiliaire dans l'armée. Après la guerre, il reprend ses études et soutient sa thèse en 1921 à Paris. Il exerça la profession de vétérinaire à Nevers. Mobilisé à nouveau en 1939, il rentre en 1941, reprend sa profession et entre dans la Résistance. Il fut élu conseiller municipal en 1947 puis en 1953. Il est décédé en mai 1958 et inhumé à Lormes son pays natal. Moins brillant que Marcel Déat, il est par sa carrière, un bon exemple, de ces élèves formés au lycée et restés attachés à leur Nivernais natal, acceptant parfois quelque responsabilité locale, participant aussi à la vie de l'Association des Anciens Élèves dont il fut trésorier. Il représente en somme le lot commun des anciens élèves.

1912 – Pierre André Billoué.

Pierre André Billoué, né le 30 juin 1895, à Nevers, interne, n'apparaît dans les palmarès de 1911 et 1912 que sur la liste des reçus aux baccalauréats. En classe de seconde, par contre, il avait été nommé trois fois. En 1911, il avait été reçu à la 1^{ère} partie (Sciences-langues vivantes) et en 1912 il est reçu au bac. Philosophie et seulement admissible à celui de Mathématiques. Peut-être a-t-il repassé l'oral en septembre suivant. Il a fait la guerre comme Sous-lieutenant au 36^e Régiment d'Artillerie, mais il a été détaché à l'escadrille Salmons 28 du 2^e Groupe d'aviation. Il a été tué à l'ennemi le 28 mars 1918 *au cours d'une mission d'observation à l'escadrille 28. Inhumé à Sacy-le-Grand (Oise)*. Curieusement, les archives militaires possèdent deux fiches à son nom. L'une porte comme lieu de naissance Nevers, l'autre Annemasse. Toujours est-il que le jugement (acte de décès officiel) a bien été transcrit sur les registres d'Annemasse (Haute-Savoie). Le Livre d'or précise : *chevalier de la Légion d'honneur, deux citations Corps d'Armée, deux citations Armée*.

²⁶ BL Amicale, 86^{ème} année, 1959, p. 13.

1912 – Gabriel Danchaud.

Charles-Frank-Gabriel Danchaud, né à Nevers le 18 septembre 1894, était externe en classe de Mathématiques, mais ne figure sur le palmarès que pour un prix de dessin d'imitation. Le dessin semble-t-il était sa discipline préférée car il y obtient des prix chaque année. Il n'apparaît pas sur les listes des reçus au baccalauréat. Il a été tué à l'ennemi le 7 août 1915 à Seddul Mahi (Turquie). Le Livre d'or qui donne comme date de sa mort le 17 août, précise qu'il a été tué à *l'assaut des lignes de Krithia (Dardanelles)*.

1912 – Albert Lafranchis.

Albert Lafranchis, né le 19 février 1893 à Toulon (Var), interne en classe de Philosophie, obtint cinq nominations et fut reçu au Bacc. Aspirant à la 23^e C^{ie} du 260^e R.I. il fut tué le 4 décembre 1916 à la Cote 1248 à Monastir (Serbie). Il faisait partie du recrutement de Nevers et son acte de décès y fut enregistré.

1912 – Charles Louis Colange.

Charles Louis Colange, né le 24 février 1894 à Fourchambault, interne, obtient quatre nominations en classe de Mathématiques, et est reçu au Baccalauréat avec la mention assez bien. Sous-Lieutenant au 85^e R.I., il a été tué à l'ennemi le 17 avril 1917 à Thuizy (Marne) (2 citations).

1912 – Joseph François Nicolas Franc.

Joseph François Nicolas Franc né le 4 février 1893, à Guérigny, figure trois fois sur le palmarès de la classe de Philosophie et est reçu au Bacc. avec la mention assez bien. Aspirant au 20^e Bataillon de Chasseurs à pied, il a été tué le 27 mai 1918 à Firmes (Marne).

1912 – Georges Raoul André François Le Golvan.

André Le Golvan, né le 11 juillet 1892 à Guérigny, interne, ne figure qu'une seule fois sur le palmarès de la classe de Philosophie mais est reçu au baccalauréat. Soldat au 15^e Bataillon de Chasseurs ; 1^e Compagnie, il est tué le 20 septembre 1915 à L'Hartmannswellerhopf (Alsace). Par erreur, sur le Livre d'or, on lui a donné le prénom de Marcel.

En 6^e, en 1912.

Alors que Déat achevait sa scolarité au Lycée, un autre élève, A. Soulier (1919) entrait en 6^e A. Cette première année lui a laissé le souvenir de la camaraderie étroite qui unissait surtout les internes.

Entre internes, nous nous quitions si peu : l'étude du soir jusqu'à 8 heures ; les longues études du jeudi et du dimanche ; les rudes parties de balle au pied, remplacées quelque peu par le tennis en été ; l'apprentissage du rugby au « Stand », suivi, par la suite, des déplacements en équipe à Auxerre, Bourges, Moulins, Clamecy, Varzy.

Oui, nous avons vécu en bons camarades du matin au soir, sans envie, jusqu'à ce que, après sept années de travail en commun, la camaraderie se transforme en une profonde amitié, celle-ci, par la suite, ayant su résister aux circonstances et aux années.

1912 - La même année la ville envisage la construction d'un Collège Moderne à la place de l'ancienne maison des Visitandines entre le Boulevard Victor Hugo et la rue de Paris. À la suite de cette construction, le Lycée aurait dû être démoli²⁷.

²⁷ Selon Alfred Massé, *Monographies du Canton de Nevers*, ADN., manuscrit MS 116, p. 268. Voir plus loin la partie consacrée à l'historique de la reconstruction du Lycée.

Les Congrès des Associations d'anciens élèves de 1912 et 1913 et la mentalité de l'époque.

Les délibérations de ces Congrès traduisent bien d'une part la mentalité particulière des anciens élèves des lycées et collèges, attachés à leurs établissements et à leurs traditions, et aussi celle d'une opinion publique qui se pose des questions sur l'évolution de la société et le danger de guerre.

Une opinion inquiète par la montée du danger de guerre.

Depuis longtemps, un mouvement d'opinion prônait une mise en alerte de l'ensemble de la Nation devant le danger croissant d'une guerre franco-allemande. On prêchait une sorte de réarmement moral, qui se traduisait par la mise en avant de différentes mesures. Justement, le Congrès annuel des Associations d'anciens élèves, de 1912, qui se tint à Alger, avait adopté une série de vœux allant dans ce sens et qui furent repris l'année suivante par le Congrès d'Angers. Ils nous paraissent significatifs de la mentalité de l'époque²⁸.

Tout d'abord, on demande *que les distributions de prix revêtissent comme par le passé un caractère de grande solennité*, en exigeant notamment que les prix ne soient distribués qu'aux élèves présents à la cérémonie. *M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, insistait en présidant la distribution des prix du lycée Louis-le-Grand, à Paris sur l'obligation pour les lauréats d'être présents à cette fête et faisait espérer le rétablissement du concours général en 1914.*

Ceci témoigne d'une désaffection des élèves, aussi bien pour ces cérémonies que pour les prix eux-mêmes, au point que le Concours général avait purement et simplement été supprimé. Ces vœux pourraient être considérés comme une simple nostalgie des fastes du passé, mais ils sont mis au même niveau que la demande de *l'obligation de l'instruction de tir dans les lycées et collèges*, ou sur une demande similaire *sur la propagande à faire en faveur de la colonisation*. Le Ministre promet à ce sujet qu'*un précis d'enseignement des données coloniales sera introduit dans les établissements d'instruction*. Le Congrès souhaite également la création de bourses de voyage colonial.

Dans le même état d'esprit apparaît une initiative *des dames françaises (croix rouge)* qu'on souhaite généraliser : il s'agit de *préparer les élèves âgés de 16 à 18 ans au rôle qu'ils pourraient jouer en temps de guerre, en qualité de brancardiers volontaires*. C'est le Congrès de mai 1913 qui en fait état. La guerre allait éclater quinze mois plus tard. Les brancardiers, volontaires ou non, y joueront hélas ! un grand rôle.

Plus précis encore est le vœu adopté par le Congrès de 1913 *sur l'opportunité des visites des champs de bataille, par la jeunesse des lycées et collèges pour entretenir le culte du souvenir et la glorification de ceux qui ont versé leur sang pour la France, c'est en même temps une leçon vivante d'histoire.*

Des vœux en faveur de l'éducation physique, de l'hygiène, des humanités classiques et des cultures locales.

L'éducation physique doit être rendue effectivement obligatoire dans tous les établissements de l'enseignement secondaire des deux sexes, pour les externes comme pour les internes. Elle doit être prévue dans l'horaire général au même titre que les autres matières de l'enseignement et tout le temps quotidien suffisant doit lui être attribué ; elle ne doit pas chercher à faire des athlètes, mais à fortifier les faibles et à élever la moyenne de robustesse physique des élèves. Les congressistes demandaient, bien évidemment, que les terrains et équipements nécessaires soient mis à la disposition des établissements.

Très souvent en effet, l'éducation physique était complètement négligée, mais la justification avancée, in fine, montre la préoccupation, devant le danger de guerre, d'avoir une jeunesse robuste, capable de supporter cet effort. Il faut rappeler que les professeurs de gymnastique sortaient pour la plupart d'une formation militaire et que les prix pour la

²⁸ Registre de l'Amicale, CR de ces Congrès.

gymnastique, comme pour les exercices de tir et la formation militaire, étaient offerts par le Ministère de la Guerre.

À ce propos apparaît une préoccupation, qui serait, à notre époque, de pleine actualité. Ils demandaient que la responsabilité civile (Code civil, articles 38 et suivants) des chefs d'établissement, au point de vue des accidents, soit couverte par l'État ou les collectivités locales.

En 1912, le Congrès avait adopté un vœu pour que les *autorités municipales et départementales* dotent les établissements d'instruction d'une salle de bains. Comme nous l'avons vu, l'hygiène dans les lycées et collèges était plutôt sommaire. De même le Congrès souhaite l'établissement de conférences d'hygiène locale dans les collèges et lycées, par le docteur de l'établissement. Il souhaite également l'établissement d'une fiche médicale pour chaque élève. D'autre part, constatant le mauvais éclairage des salles de classe, il demande qu'elles soient éclairées en toute saison d'une façon normale et suffisante.

Le vœu adopté en 1913 par le Congrès sur les cultures locales est très lié aussi à la mentalité de l'époque et à la montée du sentiment régionaliste (avec ce que l'on a appelé le *second félibrige*). À Nevers, Achille Millien, œuvrait dans ce sens. On demande d'inscrire dans les programmes des divers baccalauréats, en le substituant à d'autres matières, l'enseignement de l'histoire et de la littérature locales. Les candidats aux divers baccalauréats seront obligatoirement interrogés sur l'histoire et la littérature locales conformément au programme de leurs collèges respectifs.

Cette revendication est, on le voit, très radicale, puisque l'étude de la culture régionale serait obligatoire. À notre époque, et depuis peu d'années, quelques langues régionales, seulement, peuvent être étudiées et présentées à titre facultatif (options) au baccalauréat. Notons qu'on ne parle pas de « langue » locale. Dans l'esprit du temps, l'étude de la langue est toujours liée à celle de la littérature et de l'histoire. On aura beaucoup de mal à faire admettre l'étude des langues vivantes étrangères autrement qu'à travers les grandes œuvres littéraires. Cela ne se fera dans les lycées qu'à partir des années 1930.

Curieusement, les mêmes congressistes, qui veulent introduire obligatoirement les cultures régionales dans l'enseignement secondaire, veulent également que l'étude d'une deuxième langue vivante cesse d'être obligatoire pour le baccalauréat et que les heures de cette étude soient employées à développer et perfectionner les études du grec, du latin et du français. L'ordre des priorités indiquées est bien significatif. Le compte-rendu précise que ce vœu a été adopté à l'unanimité moins 3 voix.

Ceci traduit-il leur nostalgie de leurs propres études ou un esprit passéiste et conservateur auquel serait liée la revalorisation des cultures locales. Le mouvement félibréen, en effet, était assez passéiste et avait pour but premier, non de promouvoir les cultures locales vivantes, mais de rétablir les anciennes langues locales telles qu'elles étaient au moyen âge, au temps des troubadours. Il prônait aussi, d'une certaine manière, un retour au passé dans les modes de vie ; et plusieurs courants de ce mouvement affichaient des positions politiques de restauration de l'Ancien Régime.

Le baccalauréat et la gestion des lycées.

Il est également significatif que les congressistes de 1913 réclament une *représentation de droit* dans les Conseils d'administration des lycées et collèges et s'opposent par contre à la création d'un deuxième lycée dans chaque ville où le nombre des élèves serait excessif. Il semble qu'ils veuillent préserver l'importance et le prestige de l'établissement unique, et lui éviter toute concurrence ; en effet en 1912, ils demandaient que les écoles supérieures (E.P.S.) soient rattachées aux collèges et que l'enseignement technique soit amélioré dans les petits lycées et collèges.

En ce qui concerne le baccalauréat, qui le plus souvent se passait entièrement à la Faculté, ils demandaient que les épreuves écrites aient lieu dans chaque ville où se trouve un lycée, les épreuves orales seules auraient lieu au siège de l'Académie. C'est en effet le système qui fonctionnera jusque dans les années 1960. Plus significatif encore des critiques qu'on apportait aux épreuves, est le vœu de 1912 que les examinateurs du baccalauréat conforment leurs questions aux matières du programme. Comme nous l'avons vu à propos du projet de

réforme de cet examen de 1895 (D'Asis-Gaillissant), c'étaient les professeurs de la Faculté qui faisaient passer les oraux et bien souvent, ils s'amusaient à déconcerter les candidats par des questions imprévisibles et qui souvent n'avaient aucun rapport avec les programmes.

Par contre ils s'opposaient à tout allègement des programmes (le Parlement s'occupait alors de la révision des programmes de 1902) comme à l'enseignement de la sténo-dactylographie.

La distribution des prix du 13 juillet 1913.

Pour la première fois, en 1913, la distribution des prix a lieu le 13 juillet, la rentrée restant fixée au 1er octobre. Les vacances sont donc officiellement allongées de quinze jours. Rappelons qu'en 1862, la distribution des prix (et donc la fin de l'année scolaire) était toujours située vers le 15 août. Dans l'ancien collège, le départ en vacances n'avait pas lieu avant la fin août.

Le discours de M. Gueneau.

M. Gueneau, professeur d'histoire, dans son discours d'usage, constate que cette décision *va consacrer un usage qui s'était glissé en quelque sorte sournoisement parmi nous, je veux dire l'augmentation des vacances*, qu'il justifie d'ailleurs par l'augmentation du travail demandé aux élèves, en quantité et en intensité : *quoi qu'on en dise, on travaille aujourd'hui plus qu'autrefois*. Et il cite la surcharge des programmes et l'augmentation du nombre des disciplines enseignées. *Cette gymnastique intellectuelle ne laisse pas d'être pénible et deux mois et demi de repos ne sont pas inutiles à des cerveaux fatigués*.

Lui aussi déplore d'abord la désaffection générale à l'égard des Distributions de Prix, dénoncée comme on l'a vu plus haut par le Congrès des Associations d'anciens élèves. *Depuis quelque temps, cette vieille institution était chancelante et perdait un peu chaque année, de son public scolaire. À l'égard des ces antiques traditions, les élèves commençaient à faire preuve d'un scepticisme outrancier, peu compatible avec les enthousiasmes de la jeunesse. Les accessits perdaient tout prestige. Trop souvent les premiers, satisfaits d'avoir les prix, dédaignaient dorures et lauriers*. Ce qui signifie qu'ils n'assistaient pas à la cérémonie et se contentaient de venir chercher, après, leur pile de livres. D'où la suggestion faite par le Congrès de ne remettre les prix qu'aux élèves présents.

Par contre, cette pompe universitaire plaisait aux anciens élèves et aux professeurs comme l'admet Gueneau : *Certains d'entre nous voyaient venir avec douleur le jour où ils n'auraient plus à revêtir pompeusement la toge et l'épitoge, à se chamarrer de jaune ou de rouge*. Rappelons que jusqu'à la guerre de 1939-45, tout le corps enseignant paraissait à cette cérémonie en toges. (Le plus souvent empruntées pour l'occasion aux avocats du barreau de la ville). Les littéraires portaient une épitoge jaune, et les scientifiques, une épitoge rouge, bordées de rangées d'hermine (en général une fourrure blanche banale, les queues d'hermine étant trop coûteuses) : une pour les bacheliers, deux pour les licenciés et trois pour les docteurs. Après guerre, seuls, le Proviseur, le Censeur et le Professeur chargé du discours d'usage revêtaient cette tenue.

Gueneau qui espère que cette désaffection va cesser, admet cependant que *les distributions de prix sont un peu ennuyeuses*, notamment à cause du discours d'usage *qui leur rappelle au seuil des vacances, les lassitudes des classes passées*. Et il suggère de remplacer cette ultime leçon magistrale par *quelques morceaux de musique ou d'autres divertissements analogues* et espère que la coïncidence nouvelle de cette cérémonie avec la fête nationale lui redonnera quelque attrait.

Il ne leur inflige pas moins un discours sur la manière à la fois agréable et utile dont ils pourraient meubler leurs vacances. *Promenez-vous, excursionnez. Grisez-vous de soleil et d'oxygène. Arrêtez-vous longuement sous les sentiers ombrés du Nivernais ou les pelouses odorantes de vos bois*. Ce tableau bucolique lui permet par opposition de donner une image réaliste du vieux lycée : *Oubliez les horizons étroits, les salles basses et obscures de ce vieux lycée, à la mine si rébarbative*.

Pour ce qui est de l'utilité, il les invite à faire au cours de ces promenades, des études pratiques de géographie et d'histoire. Il énumère toute une série d'éléments intéressants dans la région, le Morvan et le lac des Settons, la vallée de la Cure et le Beuvray, Vézelay, et surtout Nevers avec ses rues qui en retracent l'histoire et ses monuments.

Ce qui est intéressant dans ce dernier point c'est la reconnaissance que l'enseignement du lycée, pour si complet qu'il soit, (voir la prétention encyclopédique des programmes), n'est pas suffisant et que l'observation et la réflexion personnelle sont indispensables à la formation de l'esprit. Pour Gueneau, ces promenades *invitent à réfléchir et à penser par soi-même. Or n'est-ce pas précisément le but que se propose avant tout l'Université.*

Le discours de M. Boucher Inspecteur d'Académie.

En réponse à M. Gueneau, M. Albert Boucher, inspecteur d'académie de la Nièvre, défend l'enseignement secondaire où, *dès le collège [...] on cultive son esprit, on forme son âme et on trempe son caractère ...* Mais il en attribue le mérite aux *humanités classiques* et part en guerre contre ceux qui voudraient les supprimer : *Ici [...] vous avez appris à devenir des citoyens. Ici votre esprit s'est nourri de la fleur de la plus pure antiquité, et les études classiques ont fait le fond de votre éducation. La France leur doit son développement intellectuel et son développement social, c'est pourquoi nous les conservons jalousement comme un patrimoine que nous ne saurions aliéner sans nous diminuer. Laissez certains esprits qui se disent positifs et ne sont que superficiels, déclarer ces études inutiles et propres seulement à faire des idéalistes.* Il fait un long plaidoyer pour souligner les qualités diverses qu'apportent ces études seules aptes à former les élites. Ceci est à mettre en rapport, évidemment, avec le courant très fort qui tendait au contraire, à promouvoir une modernisation de l'enseignement, au profit des études scientifiques.

Souvenirs vécus de la distribution des prix de ces années-là.

Vingt-huit ans plus tard, dans des circonstances dramatiques, le 13 juillet 1942, le Docteur Le Droumaguet, Maire de Nevers, dans son discours de distribution des prix, évoquera cette cérémonie telle qu'elle se déroulait durant les années qui précédèrent la guerre de 1914-1918, et où il était lui-même élève du Lycée. Il s'agissait plus précisément des années antérieures à 1913 puisqu'il en situe la date à la fin juillet.

C'étaient alors des cérémonies pleines de pompe et de théâtrale grandeur. Les préparatifs commençaient aussitôt le quatorze juillet passé²⁹, et troublaient pendant une ou deux semaines nos dernières classes chaudes et somnolentes. La cour des grands, silencieuse et déserte, où l'on guettait seulement quelques minutes avant l'heure le passage du tambour³⁰, s'animait soudain, se peuplait d'ouvriers, s'encombrait de poteaux, retentissait de coups de marteaux et de grincements de poulies : on dressait la charpente qu'une immense bâche verte allait finalement recouvrir. Appuyée au mur du réfectoire, une estrade occupait le fond, drapée de rouge et garnie de branchages. Tout était prêt. Dans nos salles devenues plus sombres, nous attendions avec émotion le grand jour.

Puis il l'évoque en quelques mots avec ses personnages officiels, ses uniformes, ses maîtres en robes tachées de rouge ou de jaune, ses toilettes du dimanche, sa poussière et son brouhaha, et sa musique militaire, exhalant de temps en temps, pour couper la lecture d'un palmarès interminable, une sérénade alanguie ou rythmant une mazurka.

Il n'oublie pas les discours. *Le professeur s'acquittait de sa tâche avec élégance et sa harangue était souvent pleine d'esprit.* Il semble que les élèves attendaient particulièrement celle du président du jour : *Celui que nous attendions à l'épreuve avec quelque malice était l'important personnage auquel on avait fait l'honneur d'offrir la présidence : vous voyez que je n'ai plus d'illusions. C'était souvent un notable du cru, le préfet, le général, le député, voire le maire, officier du Mérite agricole selon l'usage, et chevalier du Nicham-Iftikar. Pourtant l'Administration bienveillante nous faisait quelquefois la surprise d'inviter à cette occasion une*

²⁹ Comme on vient de le voir l'année scolaire, jusqu'en 1912, finissait fin juillet et la distribution des prix avait lieu les derniers jours du mois.

³⁰ Le roulement du tambour, battu par le concierge, annonçait le début et la fin des cours, il ne sera remplacé que beaucoup plus tard par une cloche.

vraie gloire nivernaise (évadée), et quoique notre province soit chiche de grands hommes, il nous arrivait d'en apercevoir un.

1913 Victor Monsinjon. Une bourse de voyage à Londres.

Nous avons vu que l'Association des Anciens élèves avait créé une bourse de voyage afin de favoriser l'essor des langues étrangères. Les boursiers devaient à leur retour, faire une *Relation de Voyage*. Nous n'avons pas retrouvé ces documents. Heureusement, le bulletin de 1913 contient de larges fragments du rapport de Victor Monsinjon, titulaire de la bourse de voyage pour 1913.

Cet élève avait fait son voyage d'études en Angleterre. Sa relation est plutôt un journal de son séjour. À vrai dire il semble avoir surtout fait une visite touristique de Londres dont il note les aspects pittoresques. Mais certains détails de ses remarques sont significatifs de la mentalité des jeunes français de cette époque. Par exemple, il semble choqué de la licence des mœurs à l'occasion de la fête du 4 août (*The Bank holyday*). Il insiste sur l'alcool, le débraillé, l'inconvenance de la foule y compris celle des militaires : *Hommes et femmes buvaient une bière noire fortement alcoolisée qui avait vite fait de les enivrer. Des jeunes filles, coiffées de bonnets de papier multicolores allaient par bandes, hurlant quelque chanson de music-hall. Des marins, des soldats passaient dans une tenue débraillée que l'on ne tolérerait certes pas à nos militaires. Au coin d'une rue, des gens du peuple dansaient, au son d'un orgue de barbarie, un cake-walk effréné, plus horrible encore que le tango, parfois très inconvenant.* Nous notons sa comparaison : *plus horrible encore que le tango.* Cette danse qui se manifestait depuis quelques années à Paris, lui semblait donc *inconvenant* et *horrible*. C'est d'ailleurs ainsi que sont habituellement accueillis les rythmes et les danses nouvelles.

Plus sérieuse est sa critique de la passion des anglais pour le sport, même s'il attribue à un sage anglais la conclusion qu'il en tire. *Des hommes, des femmes de tous les âges, des jeunes filles, s'adonnaient furieusement au golf, au tennis, au cricket. C'est ici qu'on montre une véritable passion, une réelle folie pour les jeux de plein air.* Il voit dans cette passion, la cause de l'abandon de toutes les occupations sérieuses, et il y voit une source de décadence politique pour l'Angleterre. *On néglige tout pour les sports.* Et il stigmatise différentes catégories des classes dirigeantes dans un ordre tout à fait parlant : les mères de famille (riches), les militaires et les politiques. Il semble y voir les piliers de la nation. *Les femmes quittent leur maison le samedi à midi ; elles passent leur après-midi, la journée du dimanche, à jouer, laissant à la garde des domestiques les enfants trop jeunes [...] Les officiers et les soldats des « territorial forces » se dispensent de venir assister à un cours de stratégie [...] sous prétexte (d')une partie de golf ou d'un match de football [...] Les membres du Parlement, certains Ministres du Cabinet au pouvoir, dans une période de crise importante pour la politique anglaise, passaient de longues semaines à jouer au tennis au bord de la mer ...* La situation politique européenne était en effet préoccupante et nous voyons bien que le souci de la défense patriotique du pays conduit la réflexion de Monsinjon.

C'est aussi cette même préoccupation qui le conduit à une comparaison des socialistes anglais avec leurs homologues français et à formuler implicitement une condamnation des thèses des socialistes français. *Le parti socialiste anglais avait aussi ses orateurs. Ils m'ont paru beaucoup plus sages que les socialistes français, défendant l'emploi des moyens violents, pires que le mal. Ils couvraient de ridicule l'entente fraternelle de tous les peuples ; ils rejetaient les opinions antireligieuses et antimilitaristes, car leur religion, leur marine, étaient la sauvegarde de leur pays, et leur patrie, avant tout.* Nous voyons bien là les thèmes principaux des attaques menées en France à cette époque par la droite nationaliste et revancharde contre les socialistes et Jean Jaurès. Cet état d'esprit qui allait rendre inévitable le déclenchement du conflit, après l'assassinat de Jaurès, était cultivé et développé dans tout l'enseignement ³¹.

En 1913, Victor Léon Antonin Monsinjon, externe, de Nevers, était en classe de 1^{ère} D et avait obtenu le prix du Tableau d'Honneur, un accessit en Anglais et en Allemand et bien

³¹ Voir à ce propos les attaques contre un écrivain nivernais, Romain Rolland. Nous avons étudié par ailleurs, cet endoctrinement dans les Écoles normales d'Instituteurs et les réactions des élèves engagés dans les combats, à travers leurs écrits in : « *Le Numéro* » *Journal de guerre Promo 1914-1917, École normale de Varzy*, éd. Cahiers Nivernais d'Histoire de l'Éducation, AMNE, Nevers, N° spécial 2006.

entendu la bourse de voyage. Il était né le 23 novembre 1894 à Nevers. Il avait dû entrer au Lycée en classe de 6^e, en 1907. Ce n'était pas un élève très brillant, il se contente le plus souvent d'accessits, mais son nom apparaît sur tous les palmarès avec 8 nominations en 6^e, 10 en 5^e, 6 en 4^e, 10 en 3^e, 5 en 2^e. Il avait été reçu à la première partie du bac. Sciences - Langues vivantes en 1913. Il a fait ensuite une classe de Philosophie et obtint un accessit en histoire. Mais il n'a sans doute pas obtenu le bac. Il ne figure pas sur la liste des reçus en 1914. Par contre dans son discours du 13 juillet 1915, M. Méchin le cite : *L'aspirant Monsinjon Victor, du 109^e régiment d'infanterie, cité à l'ordre de l'armée.*

Toujours est-il qu'il est mort le 18 octobre 1915 à Houdain (Pas-de-Calais) des suites de blessures de guerre. Il était sous-lieutenant au 109^e Régiment d'Infanterie³².

1913 – Le destin d'une génération.

Sur le palmarès du 13 juillet 1913, figurent les noms d'un certain nombre d'élèves, avec des résultats plus ou moins brillants. Certains, comme Victor Monsinjon, se retrouvent, hélas ! également sur le Livre d'or des professeurs et élèves du Lycée, morts pour la France. D'autres élèves, qui ne furent point nommés ce jour-là, ont eux aussi trouvé la mort sur les champs de bataille.

Il nous paraît nécessaire, pour donner une idée de l'importance de la saignée causée par cette guerre, dans ces générations, de prendre un exemple précis en étudiant le destin des élèves de cette année-là. Les listes sont incomplètes, et nous ne savons pas toujours ce que ceux qui sont nommés, sont devenus par la suite. Pour ceux qui sont morts à la guerre, il y eut des oublis et des erreurs lors de la rédaction du Livre d'or, et pour ceux d'entre eux qui ne figurent pas sur le palmarès, nous ne pouvons faire qu'une approximation en considérant que les plus âgés devaient être nés en 1895. Nous suivrons l'ordre du palmarès, classe par classe.

Classe de Mathématiques.

Sur le palmarès ne figurent que neuf noms : Baudier Fernand ; Danchaud Paul ; Galmier Hubert ; Gillotte Lucien ; Lafranchis Henri ; Lavault Maurice ; Margainne Jean ; Prégermain Marcel et Salin Auguste. Tous figurent au Tableau d'honneur de la classe.

Fernand Baudier né le 15 septembre 1895 à Trébuans (Jura), interne, avait obtenu 3 nominations. Admis à Saint-Cyr en 1913. Sous-lieutenant au 60^e R.I., il fut tué le 31 mai 1915 à Fontenoy (Aisne).

Paul Danchaud, de Nevers, externe, Prix d'Excellence de sa classe avait obtenu en outre le Prix Achille Jacquinet, le Prix Louis Gautherot, le Prix spécial de l'Association (meilleur élève de mathématiques), les félicitations du Conseil de discipline, le Prix du Tableau d'honneur et sept autres prix, soit au total douze nominations. L'année suivante, en 1914, il avait été admis définitivement à l'École normale supérieure (en compagnie de deux autres anciens élèves : Marcel Déat et Eugène Duchemin). Un autre Danchaud, Gabriel, son aîné d'un an, fut tué à la guerre (voir ci-dessus).

Hubert Galmier, de Nevers, externe, trois nominations.

Lucien Gillotte, né le 3 septembre 1894 à Chalaux (Nièvre), interne, huit nominations. Admis à Saint-Cyr en 1913. Sous-lieutenant au 97^e R.I., il fut tué le 22 août 1915 à Flachslander (Lorraine).

Henri Lafranchis, de Guérigny, interne, trois nominations ; un autre Lafranchis, Albert fut tué à la guerre, c'était sans doute son frère.

Maurice Lavaut, de Nevers, externe, trois nominations. Son nom pose un problème. Sur le Livre d'or figure bien un Lavaut Maurice sergent. La variation orthographique peut être une simple erreur mais sur la base de données du Service Général des Armées, qui comporte plus de 1.500.000 fiches de combattants morts pour la France en 1914-1918, ne figure aucun Lavaut ou Lavaud Maurice en rapport avec le recrutement de Nevers.

Jean Margainne, de Nevers, externe, deux nominations.

Marcel Prégermain, de Cercy-la-Tour, interne, trois nominations.

Auguste Salin, de Nevers, interne, neuf nominations.

³² Acte de décès rectifié, transcrit le 24 mars 1917 à Nevers.

Classe de Philosophie.

Le palmarès ne nous livre que quatre noms : Coitoux Georges ; Desgranges Georges ; Ragouneau Louis et Smitter Georges. Il faut préciser qu'il n'y avait que trois compositions propres à cette classe, cinq autres correspondaient à des cours communs aux élèves de Mathématiques et de Philosophie et ces derniers y enlevaient presque tous les prix et accessits.

Georges Coitoux, de Saint-Parize-le-Châtel, interne, ne figure que pour un accessit en dissertation française.

Georges Desgranges, de Neuvy-sur-Loire, externe, ne figure, lui aussi, que pour une mention d'accessit en anglais.

Louis Ragouneau, de Decize, interne, obtenait la Médaille d'or de l'Association, le Prix Louis Gautherot (ex-æquo avec Danchau), le Prix spécial de sciences de l'Association, le Prix d'Honneur de Dissertation française et sept autres nominations soit onze au total.

Georges Édouard Maurice Schmitter, né le 5 avril 1896 à Nevers, obtint cette année-là le prix d'excellence en classe de Philosophie et au total huit nominations. Ce devait être le fils du professeur d'allemand. L'année suivante, il fut reçu à Saint-Cyr, Lieutenant au 227^e R.I., il fut tué le 17 mars 1917 à Leskavets (Serbie).

Dans cette promotion, sur treize noms figurant au palmarès, il y a trois morts à la guerre.

Classe de 1^e.

La classe de 1^e était divisée en quatre sections, A, B, C, D. Mais elles avaient beaucoup de cours communs. Au total figurent seize noms. Trois figurent sur le Livre d'or.

Louis Azéma, né le 23 janvier 1896 à Graissesac (Hérault), externe, soldat au 7^e Tirailleur de Marche, il fut tué le 11 juillet 1916 à Belloy en Santerre (Somme). (2 citations).

Jean-Baptiste-Émile Lhoste, né le 30 décembre 1895, à Châtillon-en-Bazois, interne, a servi comme infirmier à la 8^e Section d'Infirmiers militaires. Il est *Mort pour la France*, le 21 avril 1915, à Doullens (Somme) des suites d'une *maladie contractée en service commandé*. Les conditions de la guerre étaient telles, que beaucoup de combattants, blessés ou non, ont péri, soit faute de soins, soit par insuffisance des mesures sanitaires ou par suite d'épidémies dont leurs conditions de survie multipliaient les dangers. Les infirmiers et médecins militaires étaient évidemment particulièrement exposés.

Victor Monsinjon, de Nevers, externe, qui avait obtenu la bourse de voyage (pour l'Angleterre) est mort le 18 octobre 1915 à Houdain (Pas-de-Calais) des suites de blessures de guerre. Il était sous-lieutenant au 109^e Régiment d'Infanterie. (Voir plus haut l'article à son sujet).

Par rapport à la liste des élèves figurant sur le Palmarès de 1913, (mais tous les élèves n'y figurent pas) nous avons donc 3 morts sur 13 en Terminale et en 1^e encore 3 morts sur 16 élèves. La proportion est donc d'environ 1 sur 5 soit 20%, ce qui est énorme. Au total, on estime qu'il y a eu en France, plus de 8.000.000 d'hommes mobilisés au cours de la guerre, et plus de 1.500.000 d'entre eux sont *Morts pour la France*. Nous retrouvons ici à peu près la même proportion de 20%.

1914 — Camuzat Marcel — Projet pour un nouveau lycée.

Au début de l'année 1914, la ville étudie un projet de transfert du Lycée *avenue de Paris*. L'architecte Camuzat en fait les plans, mais la guerre éclate, l'architecte est tué sur le front et le projet est oublié³³.

Camuzat Marcel Jacques était un ancien élève du lycée. Né le 9 janvier 1884 à Genève (Suisse), fils d'un architecte nivernais, lui-même très lié au lycée, il s'était attaché à la reconstruction de son vieux bahut. Sous-lieutenant au 95^e R.I. (classe 1904), il fut tué le 7 mars 1915 à Bois-Brûlé (Meuse). Le Livre d'Or du lycée a conservé sa citation à l'ordre de l'armée : *a, comme commandant de compagnie, dirigé avec calme et sang-froid un coup de main exécuté par deux sections de sa compagnie ; a été tué en se portant en avant à la tête de ses hommes.*

³³ Voir plus loin la partie consacrée à l'histoire de la reconstruction du Lycée.

Un professeur de l'année 1913-1914. M. François Antarieu.

Romain Baron (1916) a fait³⁴ une longue présentation de son professeur de lettres de cette année-là, M. Antarieu. En plus du souvenir de cet enseignant, son texte contient des quantités de détails qui donnent une bonne idée de la mentalité des élèves et de la vie du Lycée juste avant la guerre.

C'était en 1913, dans la première quinzaine de juillet. J'achevais ma troisième et nous allions bientôt partir en vacances. Dans la cour des grands, les menuisiers s'affairaient, à grands coups de marteau, pour monter l'estrade sur laquelle devaient prendre place, les personnalités civiles et militaires, qui rehaussaient de leur présence la distribution solennelle des prix.

Pendant la récréation de quatre à cinq heures de l'après-midi, Genty, Machecourt et moi (nous formions un trio d'inséparables dont je suis hélas ! le seul survivant), nous déambulions sous les tilleuls, tout en discutant avec animation. Le Bouillot³⁵ qui s'appelait Bertrand, vint nous prévenir que notre futur professeur de lettres voulait nous voir et prendre contact avec nous. Nous savions déjà que nous n'aurions pas M. Flachaire³⁶, dont nos camarades de seconde vantaient les mérites : il venait d'être nommé professeur de Première supérieure au lycée de Poitiers, après avoir passé seulement une année à Nevers. Nous nous demandions avec quelque inquiétude, quel serait son successeur.

Rappelons que les professeurs de lettres étaient nommés pour une classe précise. (Aujourd'hui, chacun enseigne dans plusieurs classes, quatre ou cinq en moyenne, avec dans chacune un effectif d'élèves variant de trente à quarante. Chaque année, en fonction des effectifs des lycées, les sections dans lesquelles ils enseignent peuvent varier et ce n'est qu'à la rentrée que professeurs et élèves apprennent à qui ils auront affaire). Ils enseignaient le latin, le grec et le français, dans cette seule classe, ce qui ne représentait pas un grand nombre d'heures de cours. Ceci explique pourquoi M. Antarieu pouvait, en plus, assurer, en heures supplémentaires, l'enseignement d'une classe au Collège de Jeunes Filles. De plus, comme on le voit plus loin, la classe de seconde avec ses trois sections réunies (A, B, C), totalisait environ quinze élèves. Ce qui ne représentait pas une charge de travail énorme, même si le nombre des devoirs et exercices à corriger était plus important que maintenant.

Sur le palmarès de 1914, où Romain Baron, comme à son habitude trustait les prix avec d'abord ceux d'Excellence et du Tableau d'honneur, nous avons relevé les noms des élèves nommés.

Baron Romain, de Marcy, interne ; Besson Maurice de Quarré-les-Tombes interne ; Bluzot René d'Aunay externe ; Bourgier Paul de Nevers externe ; Chenard Eugène de Château-Chinon externe ; Daugy Henri de Nevers externe ; Durand Robert de Nevers externe ; Fortunet Robert de Troyes externe ; Gautheron André de Paris interne ; Genty Jean de Donzy, interne ; Machecourt, André de Guérigny, interne ; Marchand Pierre d'Avignon externe ; Perrette Jean de Paris interne ; Prégermain Georges de Cercy-la-Tour interne ; Roget Jean de Castelnaudary externe.

Soit au total quinze noms. Si Romain Baron ne se trompe pas dans ses souvenirs, tous les élèves de la classe auraient obtenu au moins une nomination. Il y avait 7 internes soit presque la moitié. Trois seulement sont nés à Nevers et cinq dans des départements extérieurs, Paris (2) Troyes, Avignon, et Castelnaudary. Les autres sont originaires de tous les coins de la Nièvre. Parmi eux plusieurs figurent hélas sur le Livre d'or.

À notre grande surprise, nous vîmes arriver un simple soldat, dans la tenue classique du fantassin d'avant la guerre de 1914, pantalon rouge, guêtres blanches, petite veste bleu foncé, képi de la même couleur, épauettes blanches. Après avoir été reçu à l'agrégation des lettres, il avait fait deux ans de service dans un régiment d'infanterie à Castres. Il avait obtenu une permission libérable, qu'il avait passée à Paris et il y avait appris sa nomination au lycée de Nevers. Au retour, il s'était arrêté dans cette ville pour voir l'établissement où il allait enseigner. Il nous posa de multiples questions, en particulier sur l'effectif de la classe, sur le rythme de

³⁴ In BL Amicale, n° 3 et 4 1978.

³⁵ Nous rappelons que c'était ainsi qu'était surnommé le concierge, du nom d'un de ses prédécesseurs (voir le chapitre concernant le passage de Jules Renard au lycée de Nevers)

³⁶ Lieutenant d'infanterie de réserve, il fut tué au début de la guerre.

travail scolaire, sur les auteurs que nous avons expliqués, etc. Puis il nous donna rendez-vous pour la rentrée d'octobre.

Nous apprîmes plus tard qu'il se nommait François Antarieu (il prononçait Anttarieu, avec l'accent sur la première syllabe et le redoublement du T), et qu'il était originaire de Montesquieu-Volvestre, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Toulouse.

Nous le retrouvâmes en civil au début d'octobre. Trapu, teint fleuri et moustaches aux pointes effilées, comme on les portait alors, il respirait la santé et la bonne humeur ; il aimait plaisanter avec nous et nous considérait comme de jeunes amis, plutôt que comme des élèves. Quel maître éblouissant ! Il avait en plus de son savoir, qui nous paraissait immense, l'élocution facile et l'art de tenir en haleine son auditoire, de faire des portraits vivants et d'évoquer en quelques mots un paysage ou une époque. Il aimait conter des anecdotes, quelquefois assez lestes, qui nous enchantaient. De tous les professeurs de français que j'eus au lycée ou à la faculté, ce fut certainement le plus brillant. Plus de soixante-cinq ans ont passé et je garde encore le souvenir bien vivant de ses explications de textes, en particulier celles de **Tristan et Yseut**, des sonnets de Ronsard, de **Bérénice** et des **Rêveries d'un promeneur solitaire**. Pour les versions latines, il s'engageait hors des sentiers battus et s'ingéniait à trouver de beaux textes, peu connus, qu'il puisait dans les auteurs post-classiques comme Ausone ou Saint Augustin.

Ce qui donnait du piment à ses paroles, c'était son accent méridional, qui pour nous, était une nouveauté. Nous avons peine à réprimer un fou rire lorsqu'il nous invitait à prendre nos gran-maires (il prononçait comme la Martine des **Femmes savantes**) ou lorsque, d'un ton menaçant, il nous disait : « Vous serez punis, **les zuns et les ôtres** ».

En réalité, il ne punissait presque jamais et pourtant il en eut plus d'une fois l'occasion, car sans aucune méchanceté, nous lui jouâmes quelques bons tours. Je ne puis m'empêcher de rapporter l'un d'eux qui le mit hors de lui et nous valut de sanglants reproches. Les sections A (latin-grec), B (latin-langues vivantes), C (latin-sciences), réunissant en tout une quinzaine d'élèves, avaient leur classe de lettres dans le bâtiment situé en bordure de la rue de la Préfecture, au rez-de-chaussée, en dessous des classes de sciences. On y montait par un grand escalier de pierre, donnant accès à une étroite terrasse dominant la cour d'honneur. Pendant les récréations, certains, au lieu de descendre dans la cour des grands, restaient sur la terrasse ou même dans la classe. M. Antarieu qui n'avait aucune méfiance, avait l'habitude de laisser sa serviette sur son bureau. Comme il enseignait également au collège de jeunes filles, celle-ci contenait parfois des devoirs corrigés qui leur étaient destinés. L'un de nous eut l'idée d'utiliser la pliure intérieure des copies doubles pour transmettre en caractères minuscules au crayon, des messages laconiques mais très expressifs. Ce manège dura plusieurs semaines, mais un beau jour un de mes camarades, dont l'orthographe était assez incertaine, écrivit : « Je t 'aime et j'en meur », en oubliant le **S** final. Cette faute malencontreuse provoqua la catastrophe. Ces demoiselles en firent des gorges chaudes et ne purent garder le secret. M. Antarieu finit par apprendre, je ne sais comment qu'il avait, bien involontairement, joué le rôle de facteur bienveillant. Il n'osa pas, par peur du ridicule, mettre l'administration au courant de l'incident, mais nous eûmes droit à une grande scène pathétique, où nous fûmes fort mal traités. Comme aucun de nous ne voulut reconnaître sa culpabilité, il ne nous accorda plus aucune détente et se montra impitoyable pour les devoirs bâclés et les leçons non sues, puis il oublia et tout redevint comme avant.

Nous avons tenu à citer intégralement cette anecdote sans aucune importance mais qui traduit bien la mentalité de cette époque. La tradition du chahut, des farces jouées aux professeurs, même sympathiques, sans aucune méchanceté. Cela faisait partie de l'état d'esprit des *potaches* et devait traduire leur réaction naturelle contre la contrainte disciplinaire qui leur était imposée sans relâche.

La correspondance dissimulée avec les jeunes filles du collège, faisait également partie du folklore. On s'ingéniait à trouver le moyen de leur faire passer des mots doux. On s'en vantait auprès des camarades et même, on en rajoutait. Ces demoiselles, comme les nomme Romain Baron, en faisaient de même bien sûr, en jouant les *saintes nitouches*, car, disait-on, la pudeur convenait au beau sexe. La réaction du professeur paraît aussi exagérée, mais traduit le souci de l'« image » du prof., la peur du ridicule, du qu'en dira-t-on.

Un autre ancien, d'une époque plus récente, nous racontait, qu'externe au lycée, il était chargé par ses camarades internes, de remettre à certaines demoiselles du Collège, dont il croisait les rangs en rentrant chez lui, des billets doux, sans se faire voir par les « pionnes », bien entendu. Il se fit donc toute l'année le facteur d'Éros, ce qui représentait un jeu risqué, mais excitant. Ceci traduit le climat général d'isolement des sexes, auquel s'efforçaient les autorités familiales et éducatives, vainement bien sûr.

De nos jours le SMS a remplacé les mots doux et leur orthographe simplifiée à l'extrême éloigne tout risque de scandale pour un **S** malencontreusement oublié à un : « *Je t'aime et j'en meur* », d'ailleurs quel ado écrirait une telle mièvrerie aujourd'hui ? Cette catastrophe causée par une faute d'orthographe, montre aussi l'importance de celle-ci dans la culture de l'époque.

Célibataire, il avait pris une chambre, rue des Marmousets, tout près de la Place Mancini. Nous apprîmes qu'on lui avait fait livrer par un marchand de bois une vingtaine de fagots, qui obstruèrent l'étroite ruelle. Je ne sais quels étaient les auteurs de cette mauvaise plaisanterie. En tous cas, nous n'y fûmes pour rien. Nous pensâmes que ce tour lui avait été joué par des collègues malicieux.

C'était bien possible, car il existe aussi une tradition du canular, de la farce, entre professeurs.

Elle a toujours existé aussi à Normale Sup. et l'histoire conserve le souvenir de certains canulars qui eurent une dimension nationale. À titre indicatif, rappelons l'un d'entre eux qui eut lieu en 1919 et qui concerne donc les jeunes camarades de M. Antarieu. Au lendemain de cette guerre atroce, alors que les survivants des élèves de l'École, qui avaient combattu, certains pendant quatre années, venaient de réintégrer les locaux pour y achever leurs études, le Ministère de la Guerre eut l'idée, plutôt déplacée, d'instaurer dans tous les établissements d'enseignement un cours de « préparation militaire ». Un général fut chargé d'inaugurer ce cours à l'École Normale. Il fit amener un canon de 75 dans la cour de l'école pour illustrer son premier cours sur l'artillerie. Le jour dit, tous les élèves avaient été rangés en « carré » dans la cour. Le général arriva et découvrit le canon peint en rouge avec, devant, un écriteau : *Premier canon de l'Armée Rouge*. Il tourna les talons, furieux, et demanda des sanctions disciplinaires sévères contre les normaliens pour cet acte de manifestation révolutionnaire.

(Au cours de nos trente et un ans de carrière au Lycée Jules-Renard, nous fûmes témoin ou acteur d'une quantité de canulars et de farces plus ou moins mémorables, les plus agréables pour nous étant celles qui « faisaient marcher » l'administration. Nous aurions de quoi en faire un volume.)

Il prenait ses repas à l'Hôtel de l'Europe, qui était situé rue du Commerce, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le grand magasin des Dames de France³⁷. Il avait parmi ses commensaux, à la table d'hôte, deux autres jeunes professeurs, M. Bruhat, agrégé de physique, qui avait remplacé M. Lorion, nommé au lycée de Clermont-Ferrand³⁸ et M. Bonnet, agrégé d'allemand, originaire de Guérigny, qui devait trouver sur le front, une mort glorieuse. La menace de guerre planait sur la jeunesse d'alors, qui se hâtait de jouir des plaisirs d'une paix constamment remise en question.

Alors que les règlements des anciens collèges faisaient une obligation aux professeurs de loger et prendre leurs repas dans le collège, ceux-ci, à partir des années 1830 surtout, logeaient en ville et se débrouillaient seuls pour leurs repas. Il n'y avait pas de cantine pour eux. Les célibataires, en général, prenaient tous leurs repas dans un restaurant faisant table d'hôte, c'est-à-dire, prenant des pensionnaires qui payaient, à la semaine ou au mois, mangeaient tous à la même table, et avaient leur serviette (et leur bouteille de vin) dans un casier à leur nom.

Le 13 juillet 1914, à la distribution des prix, M. Antarieu prononça le discours d'usage, où nous nous plûmes à retrouver bon nombre des thèmes qu'il avait développés devant nous au cours de l'année scolaire. Nous prîmes congé de lui sans nous douter que, moins de trois semaines plus tard, ce serait la mobilisation, puis la guerre. Il nous envoya au début quelques rares lettres, où il nous dépeignait l'enfer des tranchées, le froid, la boue et la mort qui rodait sans cesse. Puis nous ne reçûmes plus rien de lui et personne ne put nous dire ce qu'il était devenu.

³⁷ Ce magasin n'existe plus, son immeuble se situe à gauche, presque à l'entrée de la rue du Commerce (F.Mitterand)

³⁸ M. Lorion fut également tué au début de la guerre.

Huit ans plus tard, en octobre 1922, je faisais mes débuts comme professeur au Lycée Bartholdi, à Colmar. Ma surprise fut grande d'y retrouver comme collègue, mon ancien maître qui était chargé de la classe de première. Il avait fait toute la guerre dans l'infanterie et il en était revenu avec le grade de lieutenant, mais il n'aimait pas en parler, car elle lui avait laissé de trop mauvais souvenirs. Au moment de l'armistice, son régiment s'était trouvé en Lorraine libérée et il avait occupé à titre militaire, un poste au Lycée de Sarreguemines, nouvellement créé. Une fois démobilisé, il avait obtenu sa nomination au Lycée de Colmar.

Nous étions plusieurs nouveaux professeurs et notre arrivée donna lieu, dans un café de la ville, à un apéritif de bienvenue, copieusement arrosé, qui se termina fort tard. Nous étions tous très gais et comme, à la fin, j'insistais pour payer mon écot, M. Antarieu se fâcha presque et me dit d'un ton sec en me rendant mon argent : « Écoutez votre vieux maître ! » Ce mot m'amusa fort car mon vieux maître avait tout juste 35 ans et n'était mon aîné que d'une dizaine d'années. Je n'en fus cependant surpris qu'à moitié car à cette époque, je considérais mes collègues de 35 ans un peu comme des ancêtres. Inutile de dire que depuis, j'ai totalement révisé l'idée que je me faisais de la vieillesse.

Encore une tradition universitaire, celle des agapes entre collègues, à l'occasion de l'arrivée de jeunes professeurs ou, sous un prétexte quelconque, en cours d'année. Jusqu'à la guerre de 1914, le règlement des lycées imposait même au Proviseur d'organiser régulièrement des réceptions « mondaines » avec ses collègues. (Voir plus haut le passage de Taine au lycée de Nevers). À cet usage, il disposait d'un appartement assez spacieux pour les recevoir tous. On mangeait, buvait, faisait de la musique, dansait, chantait et surtout parlait beaucoup. Ce n'était pas, toujours, très amusant et beaucoup de professeurs considéraient ces soirées, comme une véritable corvée, au même titre que les réceptions tout aussi obligatoires à la Préfecture.

Nous prenions nos repas à la Maison des Têtes, le restaurant le plus réputé de la ville. La chère y était plantureuse et le Sylvaner excellent. M. Antarieu y déployait sa verve naturelle, mais parfois il tombait dans la mélancolie et fumait cigarette sur cigarette, ce qui accentuait sa nervosité. Pour se défouler, il prenait sa bicyclette et m'invitait à l'accompagner. Nous faisons de grandes randonnées qui nous menaient jusqu'aux cols des Vosges, ou bien, à travers la plaine d'Alsace, jusqu'aux bords du Rhin. Il lui arriva à Colmar comme à Nevers quelques bonnes histoires, mais ce n'est pas dans ce bulletin nivernais qu'il convient de les raconter.

Encore un trait typique de cette époque entre les deux guerres, la bicyclette, qui était devenue très populaire, avant le développement de l'automobile. Celle-ci ne devint le véhicule le plus courant parmi les professeurs qu'après les années 1950.

En 1924, je partis pour la Tunisie, sur le conseil de mon ancien maître et ami, Paul Danchaud ³⁹, disparu il y a une douzaine d'années. Monsieur Antarieu de son côté avait été nommé au lycée de Marseille. L'année suivante, à mon retour en France, j'allai le saluer. Il était dans ses mauvais jours car il venait de rompre un mariage projeté. Il monta avec moi jusqu'à Notre Dame de la Garde et tout le long du chemin, il me raconta ce qui s'était passé en fumant nerveusement. Il se maria vers 1926 et je n'eus plus l'occasion de le revoir. Je crois qu'il termina sa carrière dans un lycée de Paris, mais je n'en suis pas sûr.

La distribution des prix du 12 juillet 1914.

Romain Baron évoque cette distribution des prix de 1914, en se trompant d'ailleurs sur la date qui est bien *Le 12 juillet 1914*, comme le précise le palmarès.

Le discours d'usage avait effectivement été fait, comme il s'en souvient fort bien, par M. Antarieu, professeur de seconde. Son thème était une invitation aux élèves à profiter des vacances pour développer leur culture personnelle : *Être quelqu'un au lieu d'être quelque chose, développer en soi les forces de la vie et celles de la pensée, arriver à dégager en soi-même ce je ne sais quoi qui fait qu'on ne ressemble pas à tous les autres et, qui sait ? devenir peut-être un jour, un artiste, un écrivain ou un penseur, est-il un plus bel idéal qu'on vous puisse proposer ?*

³⁹ Paul Danchaud, ancien élève du lycée de Nevers, avait été reçu à l'École Normale Supérieure, dont les cours avaient été interrompus par la guerre. Comme il avait été réformé, on l'avait envoyé dans son ancien lycée pour y enseigner la physique et la chimie. Reçu agrégé après la guerre, il avait été nommé au lycée de Tunis.

Et il leur proposait de le faire *en cultivant en vous, jusqu'à leur épanouissement complet, harmonieux, toutes les émotions qui nous sont fournies par les sens, la sensibilité et la pensée.*

Parmi toutes les citations et références littéraires qui émaillent son texte, il mettait surtout en avant l'exemple de Montaigne et sa méditation sur l'homme, mais il insiste beaucoup sur la nécessité de faire en sorte que cette culture personnelle débouche sur *l'idéal plus élevé de l'action. Il ne s'agit pas seulement de façonner sa personnalité, il faut la produire au grand jour, la mettre en contact avec la réalité, et rechercher toutes les circonstances où on pourra le mieux la manifester. C'est un idéal humaniste qu'il propose : en se dévouant aux intérêts généraux de l'humanité, en favorisant autour de soi, la dignité et la moralité, et en faisant toujours prévaloir la raison, la justice, l'esprit de solidarité.*

Or un mois plus tard, lui-même et une bonne partie des élèves auxquels il s'adressait, allaient être précipités dans la plus effroyable des boucheries guerrières. Sa conclusion sonne étrangement : *Il ne vous reste plus, mes chers amis [...] qu'à jouir sans aucun remords, sans aucune restriction, des plaisirs durables et profonds, des jouissances solides que vous réserve la culture personnelle. Goûtez-la cette volupté, dans la paix ensoleillée des vacances, au milieu du cadre natal ...* Ces deux dernières images, celle de la *paix ensoleillée des vacances* comme celle du *cadre natal* allaient très vite voler en éclats.

Dans son discours de réponse, le Maire de Nevers, M. Émile Bourgier, qui présidait la cérémonie, évoque très rapidement la reconstruction du lycée en mettant en avant *une Municipalité entièrement dévouée à l'Instruction et qui n'a pas craint de s'imposer de lourds sacrifices afin de réaliser la reconstruction du lycée que vous avez depuis si longtemps attendue.* Il reprend la conclusion de M. Antariou et exalte les qualités que l'enseignement développe chez les élèves, en insistant surtout sur le sentiment de solidarité qui peut aller jusqu'à l'esprit de sacrifice. Il souligne dans son développement *le caractère profondément républicain et essentiellement démocratique* de la distribution des prix, *telle qu'elle est instituée, telle qu'elle existe de nos jours*, qui représente l'esprit même de l'Instruction publique.

Dans sa conclusion, apparaît cependant un souci particulier, car ce n'est pas certainement sans arrière pensée qu'il exalte l'esprit de sacrifice ! Ce sincère esprit de sacrifice, le seul dont soit faite l'amitié qui unit non seulement des enfants et des hommes entre eux, mais aussi tous les hommes d'un même peuple, d'une même nation comme notre France républicaine. Car se sacrifier pour les autres et les aimer, les admirer quand il le faut, c'est là l'esprit véritable de cette patrie de jeunes héros, qu'est notre démocratie française.

L'appel à l'unité nationale : *tous les hommes d'un même peuple, d'une même nation ;* la référence répétée à la république et à la démocratie ; l'exaltation du sacrifice, mot repris trois fois dans ce court passage, tout cela conduit à sorte d'image prophétique, celle d'une *patrie de jeunes héros.*

Nous ne pouvons oublier que parmi les élèves, les professeurs et les parents qui écoutaient ces discours, beaucoup allaient combattre et mourir sur les champs de bataille d'une guerre qui allait commencer un mois plus tard. L'un d'eux même, comme le montre notre étude du Livre d'Or, allait tomber dès le premier jour des combats.